

# Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales.

Vous informer, sans rien cacher.

## L'INTERVIEW

**La présidente de la CPME  
tire la sonnette d'alarme**

## POLITIQUE

**Sans gouvernement,  
le pays peut-il tourner ?**

# La pierre-papier

## Du nouveau pour réduire vos impôts



**L'événement : TEDx, en avant les idées !**





## La nouvelle version !

⊕ CLAIRE ⊕ SIMPLE ⊕ COMPLÈTE

**OFFRE SPÉCIALE**  
jusqu'au 30 novembre  
votre vitrine  
à partir de **5 000 F<sup>HT</sup>/an**



**Un moteur de recherche puissant**



**Demande de devis en ligne** (bientôt)



**Nombre de photos illimité**



**Une géolocalisation précise**

**Et beaucoup d'autres fonctionnalités ...**

Tu cherches un pro ? demande à



Pour plus d'infos, contactez-nous au 77 19 72 ou par mail à rezomedias@gmail.com

<b>FIL DE LA SEMAINE</b> .....	4
<b>L'INTERVIEW</b> .....	6
- « Sans les accords de compétitivité, l'inflation va exploser »	
<b>WEB 2.0</b> .....	9
- Le pavé dans la mare...	
<b>SOCIÉTÉ</b> .....	10
- L'alternance se développe à l'Université	
<b>POLITIQUE</b> .....	12
- La machine peut-elle fonctionner sans gouvernement de plein exercice ?	
- Rien ne bouge	
<b>REVUE DE PRESSE PACIFIQUE</b> .....	14
<b>IMMOBILIER</b> .....	16
- La pierre-papier, une solution clé en main pour réduire ses impôts	
<b>ÉVÈNEMENT</b> .....	19
- TEDx Nouméa : les idées font leur show	
<b>EN BREF</b> .....	20
- EEC boucle le Nord	
- Tout savoir sur les effets des substances et agents chimiques	
- Mike Horn en escale à Nouméa	
<b>À NE PAS MANQUER</b> .....	21
<b>ANNONCES LÉGALES</b> .....	22
<b>JEUX</b> .....	29
<b>BLOC NOTES</b> .....	30

**SOCIÉTÉ ÉDITRICE SAS ACTU.NC - SIÈGE SOCIAL :**  
27 bis avenue du Maréchal Foch - BP 18695 - 98857  
Nouméa Cedex - tél : 29 18 08 - ISSN 2275-0398  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
Yann Milin, tél 77 19 72 - ymilin@actu.nc  
**RÉDACTRICE EN CHEF :**  
Beryl Ziegler, tél : 29 18 08 - redaction@actu.nc  
**RÉDACTION :** Anne-Charlotte Cocault • Marianne Page  
**DESSINATEUR :** Ajna (Nicolas Martin)  
**MAQUETTISTE :** Matthieu Ducamp  
**RÉGIE PUBLICITAIRE :**  
REZO, tél : 28 63 01 - commercial@actu.nc  
**ANNONCES LÉGALES ET ABONNEMENTS :**  
contact@actu.nc **DIFFUSION :** Totem •  
**IMPRESSION :** Artypo • N° DE CPPAP : 0421 C 93028

### Un match visionnaire ?



**7** buts à 1 pour l'équipe de France. Les mini-Bleus n'ont fait qu'une bouchée des mini-Cagous en ouverture du Mondial U17, la Coupe du monde des moins de 17 ans, qui se déroulait en Inde dimanche. Un score sans appel pour un affrontement franco-français saugrenu, qui, à 13 mois du référendum, a de quoi interpellier. Fiers de participer pour la première fois de leur histoire à une Coupe du monde U17, les Cagous voulaient se frotter à la compétition internationale. Grâce à l'affiliation de la Nouvelle-Calédonie à la FIFA depuis 2004, chance leur en a été donnée. Et quelle opportunité ! « *Jouer la France, c'est énorme* », témoignait Dominique Wacalle, sélectionneur de l'équipe calédonienne, dans L'Équipe.fr avant le match. Car la France continue de faire rêver les footballeurs du Caillou. Mais force est de constater qu'au niveau sportif, l'indépendance est loin d'être gagnée ! N'en déplaise à Christian Karembou qui, en préambule de la rencontre de dimanche dernier, ne cachait pas ses aspirations : « *Évidemment, l'intérêt sportif est important mais vous avez compris qu'il y a une autre vision derrière ce match. [...] Le sport peut être visionnaire. Et s'affronter d'abord sur un terrain, c'est quand même mieux, pour affirmer son identité, que des manifestations violentes. Ce match, c'est un pas sportif vers l'indépendance. Le référendum d'autodétermination qui aura lieu en 2018 sera la suite logique. Là, on commence par s'affronter avec un ballon. Je préfère largement.* » Et nous aussi, c'est sûr. Mais une chose est sûre, pour gagner cette indépendance-là, il va falloir s'entraîner ! Mais à quel prix ?

📌 Suivez-nous sur [ActuNouvelleCalédonie](#) 👍

**Beryl Ziegler,**  
Rédactrice en chef

### FOOTBALL JUNIOR, FRANCE VS CALÉDONIE ...





## SMTU/ Karuïa Bus : le bras de fer continue

Un mois après le début du conflit opposant le syndicat mixte des transports urbains et le GIE Karuïa bus, aucun accord de sortie de crise n'a été trouvé. Mercredi dernier, le SMTU a indiqué avoir lancé une action en justice pour débloquer la situation. Une décision que dénonce le GIE Karuïa qui réclame le rachat de 93 licences, pour un montant global d'1,9 milliard de francs. Les chauffeurs, en tant qu'entrepreneurs individuels, souhaitent en effet sécuriser leur situation avant la signature du prochain contrat de transport urbain de Nouméa qui entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Or, pour le SMTU, le GIE Karuïa ne peut pas à la fois exiger cette indemnisation et dans le même temps demander à être reconduit



comme prestataire en 2019. En attendant la fin du conflit, une quarantaine

de bus sont toujours stationnés au parking de la baie de Moselle.

## En bref

### LE KEA TRADER DÉMANTELÉ

Trois mois après son échouement au large de Maré, le navire devrait être remorqué vers Nouméa pour être démantelé cette semaine. Le coût des opérations réalisées depuis juillet ayant dépassé la valeur du porte-conteneurs, la réparation du navire n'est plus envisagée et l'épave sera destinée au recyclage. Un Gardian des FANC sera engagé pour s'assurer de l'absence de pollution sur le récif et dans le sillage du navire pendant les opérations de remorquage.

### UNE TOURNÉE POUR OCTOBRE ROSE

Le mois d'octobre est un mois symbolique en ce qui concerne la santé féminine et notamment le cancer du sein. Cette année, la Mission à la condition féminine (MCF) de la province Sud s'allie à l'opération internationale de la Ligue contre le cancer « Octobre Rose », et part en tournée dans toute la province Sud. Thio, Bourail, Yaté... le bus de la Mission, habillé de rose pour l'occasion, reprendra donc la route dès le 10 octobre. L'objectif : réunir les femmes des villages et tribus pour les sensibiliser et leur permettre de rencontrer les acteurs mobilisés dans la lutte contre le cancer du sein.

## Bientôt des touristes chinois sur le Caillou ?

La Nouvelle-Calédonie vient de recevoir le label DTA (Destination touristique agréée) autorisant les tour-opérateurs chinois à y proposer des voyages de groupes. En visite en



Nouvelle-Calédonie, l'ambassadeur de Chine en France, Zhai Jun, a profité de sa rencontre avec le vice-président, Jean-Louis d'Anglebermes, et les membres du gouvernement, pour annoncer officiellement la décision de la Chine. La hausse de fréquentation attendue s'inscrit ainsi dans les objectifs fixés par la stratégie de développement du tourisme définie en partenariat avec les provinces et les professionnels locaux, soit plus de 200 000 passagers et 1 200 000 croisiéristes à l'horizon 2025. De son côté, Aircalin lancera son premier vol commercial à destination de Hangzhou (une ville située à 170 km à l'ouest de Shanghai) le 16 février prochain.

## Pénurie d'eau dans le Nord

Alors que la sécheresse fait rage sur toute la Nouvelle-Calédonie, la province Nord fait face à une diminution importante de ses réserves d'eau. Une alerte sécheresse a donc été déclenchée sur toute la zone VKP (Voh, Koné, Pouembout) jusqu'à nouvel ordre. Afin de limiter la consommation d'eau, il est donc interdit : d'arroser les pelouses, de remplir les piscines privées, et de laver les véhicules. Sur la côte Est, la mairie de Hienghène a décidé de couper l'eau entre 21 h et 4 h du matin pour que les captages de Tendo et Gaguène puissent se remplir durant la nuit. Pour rappel, les feux à usages non-domestique sont interdits sur tout le Territoire en raison du risque extrême d'incendie.

## La CPS se rapproche de l'ONU

**Relations internationales.** Les hauts responsables d'institutions spécialisées des Nations Unies (ONU) et de la Communauté du Pacifique (CPS) se sont réunis à Fidji afin d'étudier des possibilités de coopération approfondie.

La coordination des travaux respectifs de la CPS et de l'ONU vise à aider les pays océaniques à réaliser les objectifs de développement durable fixés à l'échelle planétaire. « L'idée est d'éviter les dédoublements et le chevauchement d'actions en vue de produire des résultats plus pertinents en travaillant ensemble et, notamment, en recherchant des financements en commun », explique Cameron Diver, directeur adjoint de la CPS. « Cet examen stratégique intervient à point nommé, alors que l'ONU se prépare à lancer sa nouvelle Stratégie pour le Pacifique, en 2018 », estime Osnat Lubrani, coordonnatrice résidente des Nations Unies. Les possibilités de coopération ne manquent pas : changement climatique, résilience aux catastrophes et protection



▲ La rencontre entre les représentants de la CPS et de l'ONU a eu lieu à Fidji.

© CPS

de l'environnement, égalité des sexes, émancipation économique durable et inclusive, services de base équitables (santé, éducation et protection sociale) ou encore, gouvernance et engagement des communautés et

droits de l'homme. Les données pour le développement, sujet transversal, constituent également une priorité pour la CPS comme pour les Nations Unies.

MP

# VOTRE VÉHICULE EST NEUF ?

# PENSEZ À LE PROTÉGER

AVEC LES TRAITEMENTS **CERAMIC PRO**®

**GLOSS GUARD PROTECTED**

- ★ Carrosserie, cuir, textile et plastiques
- ★ Protection renforcée du vernis d'origine
- ★ Protection anti-tags
- ★ Devis sur mesure

Exclusivité

## American CAR WASH

VOTRE CENTRE DE BEAUTÉ AUTO

CENTRE COMMERCIAL KENU IN - TÉL. 410 120

f Ceramic PRO Nouvelle-Calédonie

- PROTECTION PERMANENTE
- BRILLANCE EXTREME
- ANTI RAYURES
- ANTI GRAFFITIS
- COUCHE HYDROPHOBE



## « Sans les accords de compétitivité, l'inflation va exploser »

Entreprises en difficulté, investissements ralentis par l'approche du référendum de 2018, travaux sur les accords de compétitivité qui patinent... Chérifa Linossier, présidente de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME NC), tire la sonnette d'alarme, sans pour autant perdre sa foi en l'entrepreneuriat.

**Daniel Ochida, l'un des co-présidents du MEDEF-NC, a-t-il raison de dire que les politiques se fichent de l'économie et ne pensent qu'au référendum ?**

C'est peut-être un peu excessif. Je vais reprendre ma casquette de mandataire pour représenter les petites et moyennes entreprises. Je dirais plutôt que les politiques ne nous entendent pas forcément car ils

attendent patiemment pour relancer l'économie.

**Au chapitre des réformes, quelles sont les conséquences de l'actuel blocage du gouvernement sur l'économie du territoire ?**

Nous continuons à travailler avec les services du gouvernement, puisque nous sommes très attachés à l'agen-

temps. L'intérêt du gouvernement, c'est qu'il avait au moins la mission de fédérer les syndicats patronaux et les syndicats de salariés et qu'on avait de vrais espaces d'échanges sur les réformes en cours. Cela manque. J'espère que le gouvernement actuel va relancer rapidement ces réunions importantes pour nous.

**Pendant que le gouvernement est bloqué, l'inflation repart légèrement à la hausse, à coups de 0,2 % par mois. La faute à l'introduction de la TGC en avril dernier ?**

On l'a toujours dit à la CPME : la TGC seule sera inflationniste. Il faut absolument se remettre autour de la table pour valider nos contrats de compétitivité sociale et de compétitivité fiscale. Sans cela, l'inflation va exploser, nous en sommes convaincus. D'où l'importance de réactiver ce groupe de travail afin de parvenir à la validation de ces contrats de compétitivité pour que le choc soit moins important.

**Peut-on espérer voir ces contrats de compétitivité aboutir d'ici l'entrée en vigueur de la TGC à taux plein ?**

Cela fait 3 ans, et nous sommes un peu fatigués quand même. Je vous rappelle l'historique. A l'époque, Jean-Jacques Brot avait sifflé la fin de la récréation et nous avait obligés à nous mettre autour de la table. C'est lui qui avait prévu cet agenda avec des objectifs fixés chaque année. Or, on est largement au-delà de l'échéancier et cela n'aura pas de sens si on ne va pas jusqu'au bout



sont pris par d'autres actualités, qui ne sont pas forcément des dossiers spécifiques à l'économie. Et notamment par les échéances électorales, en Métropole et en Calédonie, qui laissent peu de temps pour travailler. Nous avons donc plus un sentiment d'abandon sur les dossiers qui nous sont chers et les réformes qu'on

da partagé qui fixe un cadre en matière de réformes sociales et fiscales. Nous continuons à porter nos dossiers et à assurer la partie rédactionnelle des réformes souhaitées. Mais force est de constater aujourd'hui que sans gouvernement pour présenter ensuite les textes au Congrès, on risque de perdre encore du

de la démarche. Donc il faut absolument que ces contrats soient signés en même temps que la TGC de façon à être optimum sur le résultat qu'on cherche à atteindre, à savoir diminuer les prix et avoir une vie moins chère.

été proactifs et ont montré leur volonté d'aboutir sur ces réformes. A chaque fois, il y a des clashes et des incidents politiques. Chacun doit reprendre son rôle, sa fonction et ses responsabilités. Et à partir de là, on pourra construire quelque chose de pérenne.

**N'y a-t-il pas un certain dévoiement des institutions calédoniennes qui ont tendance à devenir le théâtre des règlements de comptes ?**

On ne veut surtout pas rentrer dans ce débat-là. Encore une fois, le monde économique n'est pas là pour prendre des positions vis-à-vis des décisions politiques. C'est à eux de régler leurs problématiques entre eux. Ils ne doivent pas prendre en otage le monde économique par rapport à ce qu'on pourrait dire ou faire pour avancer dans ces réformes. Ce n'est déjà pas simple de mettre tout le monde autour de la table. Les chefs d'entreprise doivent quitter leur entreprise pour venir participer à ces groupes de travail. Aujourd'hui, ma crainte est de ne pas réussir à faire revenir à la table ces acteurs, qui ont

**Et en attendant ?**

Nous ne restons pas à rien faire, bien



sûr. Si le gouvernement ne fonctionne pas, on va solliciter le Congrès qui, lui, travaille et continue à travailler. On est déjà en train de faire un état des lieux des réformes qui nous sont importantes pour relancer l'économie. On demandera au Congrès de nous recevoir dans les commissions. Il a la légitimité de se saisir des dossiers pour faire valider des lois importantes pour la relance. En tant qu'entrepreneurs, notre mission est d'entreprendre. On ne doit pas rester dans une psychose éternelle.

**En parlant de psychose, on attend parler d'entreprises qui ferment et de chômage qui progresse. Le mal est-il présent et généralisé ?**

C'est une réalité. Les chefs d'entreprises en difficulté financière sont de plus en plus nombreux. Les délais de paiement font partie des points bloquants qui ne favorisent pas la viabilité d'une entreprise. Effectivement, aujourd'hui, il y a une morosité qui s'installe et qui ne doit pas s'installer. Certains chefs d'entreprises baissent

13 rubriques : bébé-maman | corps | cheveux | hygiène bucco-dentaire | homme gamme bio | moustique-poux | santé | intimité-sexualité | visage-beauté | solaire | sport-minceur | huiles essentielles

PROMOS  
DU MOIS

www.mapara.nc

Votre parapharmacie en ligne

PAIEMENT 100% SÉCURISÉ



1 520 F



PHYTOSUN  
Huiles essentielles  
10 ml

1 690 F



NUXE  
Exfoliant visage  
60 ml

9 590 F



BIOThERM  
Crème de jour  
peau sèche  
50 ml

4 990 F



BIOThERM  
Pur gel hydratant  
50 ml

1 275 F



NUXE  
Gel nettoyant  
200 ml

UN CHOIX DE 200 PRODUITS DE GRANDES MARQUES : Klorane | Nuxe | Bioderma | Caudalie | Roc | La Roche-Posay | Phytosun | Rene Furterer | Vichy | Filorga | Biotherm | Lierac | Arkopharma | Avene | et bien d'autres encore...



**un peu les bras et se posent la question de partir à l'étranger. Et à mon sens, c'est ce qui est plus dramatique.**

**Partir à l'étranger ?**

Nous avons développé des réseaux avec les régions alentours.

Or, quand un pays voisin vous dit que votre compétence ou votre expertise les intéresse et qu'il vous promet des taux réduits, cela peut devenir tentant. La vie d'un entrepreneur, c'est d'entreprendre. Donc si on lui trouve un terrain favorable pour entreprendre, il va y aller.

**Tous les secteurs sont-ils impactés ? Certains réussissent-ils à tirer leur épingle du jeu ?**

C'est assez variable.

Ce n'est pas forcément une question de secteur, mais plutôt de motivation de l'entrepreneur. Nous avons poussé d'autres leviers de croissance économique que le nickel.

Certains secteurs sont en voie de développement comme le numérique, et continuent à entreprendre. Mais il faut leur faciliter la tâche.

**Leur faciliter la tâche. En quoi cela consiste-t-il ?**

C'est-à-dire faire en sorte de réformer. On voit la réforme comme un viol, alors qu'elle est normale. Dans une histoire, quand un système ne fonctionne plus, il faut le corriger et apporter des axes d'amélioration. Et pour cela, on a besoin de la validation des politiques, pour que, eux, puissent élaborer des réglementations en adéquation et relancer la dynamique.

**Quel rôle comptez-vous jouer d'ici le référendum à la CPME ?**

Toujours motiver les entrepreneurs à entreprendre. Quel que soit le résultat du référendum, le monde économique aura besoin d'exister. Il faudra créer de l'emploi, des entreprises, de la dynamique.

Cela ne va pas changer notre fonctionnement et notre feuille de route sur les leviers de croissance. Nous continuerons à accompagner nos entrepreneurs.

**S'engage-t-on sur une période qui freine les investisseurs ?**

Ce qui est difficile, c'est de donner la confiance aux entrepreneurs et surtout aux investisseurs. Cette incertitude est pesante. Pour l'heure, nous ne sommes pas « glamour » à leurs yeux. On ressent une réticence à investir en Nouvelle-Calédonie, car on a cette épée de Damoclès constante qu'on continue de véhiculer. D'autant que nos politiques ne nous rassurent pas non plus sur ce point. Mager dit que « si on ne sait pas où on va, on risque de se retrouver ailleurs, sans même le savoir ». C'est exactement cela : si on ne sait pas où on veut aller avec la Nouvelle-Calédonie, les gens vont quitter le bateau progressivement, alors que ce n'est pas ce qu'on souhaite. Parce qu'il y a des gens com-



pétents, dynamiques et innovants, et une nouvelle économie à créer, qui seraient un plus pour la Nouvelle-Calédonie.

**Avez-vous déjà relevé un ralentissement de l'investissement étranger ?**

Oui et pas que étranger. Nous disons aux Calédoniens : investissez chez vous en priorité. Je suis horripilée par ces discours qui incitent à investir en Thaïlande ou ailleurs. Quand on croit en son pays, on y investit d'abord.

**Le niveau de fiscalité reste-t-il acceptable ?**

Non et c'est pour cela qu'il est important qu'on finisse de régler ces problématiques de l'agenda partagé. Car

nous n'avons pas forcément une fiscalité qui invite à investir. Rien que le démarrage coûte cher aux entreprises. Si seulement elles pouvaient commencer à être taxées à partir du moment où elles dégagent de l'argent. A cela s'ajoute la charge administrative qui nous étrangle. La fiscalité fait partie des éléments pour rendre notre pays glamour.

**Les missions économiques du gouvernement pour promouvoir l'export portent-elles leurs fruits ?**

Le Pacific Business Forum réalisé dernièrement a montré l'intérêt et l'appétence des pays de la région pour échanger avec la Nouvelle-Calédonie sur des réseaux économiques viables. La démarche porte ses fruits. Grâce à ces forums, rencontres et réunions, des chefs d'entreprise signent des contrats et remplissent leurs carnets de commande. Mais il ne faut pas relâcher cette dynamique. Il faut continuer à la promouvoir. Le frein bloquant restant la taxe à l'export qui n'existe pas ailleurs et le phytosanitaire. Mais les connexions sont faites.

**Exporter... En a-t-on les moyens en termes de production ?**

Oui, d'autant que l'export n'est pas que matériel. Il peut aussi être immatériel et intellectuel. Dans ce cadre, pas de difficultés majeures à exporter les savoir-faire et compétences des Calédoniens. Il faut qu'on arrête de dire qu'on est un « petit » pays avec des « petits » gens. D'autant qu'aujourd'hui, le numérique est facilitateur. On aurait de quoi s'éclater.

**Ou ce gâchis de l'économie calédonienne...**

Oui, d'autant qu'on vit avec d'anciens modèles. Certaines personnes ne comprennent pas qu'on peut faire différemment. Attendre la subvention pour créer, on ne peut pas le faire ad vitam eternam. A un moment donné, il faut se dire qu'on est capables de se lancer. Et je suis persuadée qu'on l'est.

Propos recueillis dans le cadre de l'émission CASH de NCI du 30 septembre.

# Le pavé dans la mare



## Du rifi sur les transports

Décidément, les transports en commun font parler d'eux. Le parking de la Moselle est actuellement le théâtre d'un affrontement entre la province Sud et les chauffeurs de car du SMTU pour une histoire de licence et de gros sous. Les boules de pétanque sont lustrées, les grillades fumées à souhait, et les slogans, plus trash les uns que les autres, bien visibles. Cette fois-ci, c'est un contrôleur de CarSud qui a décidé de faire du zèle. Il s'en est pris à une jeune femme qu'il a sortie du bus manu militari. Après les actes d'incivilité dont les usagers sont régulièrement la cible, si maintenant ce sont les contrôleurs qui s'y mettent, nul doute que la tension va monter d'un cran dans les transports en commun.



## Paita : Une balle perdue finit dans la salle de bain...

Surprise et inquiétude pour cet habitant de Paita ! Dans la nuit de samedi à dimanche, Jean-Marc a été réveillé par le bruit d'une détonation. C'était même si proche et si brutal que Jean-Marc a eu l'impression que l'on avait tiré sur sa maison. Et de fait, après vérification, il a bien trouvé une balle. Le projectile provenant vraisemblablement de la colline avoisinante a bien transpercé la toiture de son habitation pour terminer sa course dans le mur de la salle de bain... Plainte a été déposée, Jean-Marc recherche toutes informations qui pourraient l'aider à trouver l'auteur du coup de feu.





# L'alternance se développe à l'Université

**Enseignement.** L'apprentissage n'est pas l'apanage des seuls CFA des chambres consulaires. L'université de Nouvelle-Calédonie (UNC) propose elle aussi depuis 2015 des formations en alternance, où les élèves étudient et travaillent en même temps. En 2018, cette offre s'étoffe de nouveaux diplômes et double sa capacité d'accueil.



Année après année, le Centre de formation des apprentis (CFA) de l'Université monte en puissance. A la rentrée 2018, le dispositif de l'UNC accueillera 65 étudiants contre 30 aujourd'hui. Outre les deux licences professionnelles « métiers de la gestion et de la comptabilité », de nouvelles formations en alternance

seront proposées aux jeunes. Une licence professionnelle « commerce et distribution », pour répondre au développement de la grande distribution et de la distribution spécialisée en quête de professionnels polyvalents en gestion, vente et management. Et une licence « métiers de l'instrumentation, de la mesure

et du contrôle qualité » qui, si elle existait déjà, sera modifiée dans sa forme pour s'adapter aux connaissances préalables des étudiants en BTS et les réorienter davantage vers les sciences des matériaux et l'instrumentation. Autre nouveauté, le diplôme universitaire de technologie (DUT) « Métiers du Multimédia et de l'Internet », accessible depuis l'année dernière en formation initiale, pourra être réalisé en alternance pour les 2<sup>e</sup> année.

## En pratique

Pour postuler aux licences professionnelles de l'UNC, voici le calendrier à connaître :

- les dossiers de candidature sont à envoyer jusqu'au 27 octobre
- résultats d'admissibilité le 2 novembre
- entretiens à partir du 6 novembre
- résultats d'admission le 14 novembre
- préparation à la vie professionnelle (CV, entretien d'embauche...), suivie d'un speed meeting avec les entreprises : début décembre.

## Etudier tout en percevant un salaire

En tant que salariés de l'entreprise dans laquelle ils travaillent, les étudiants des licences professionnelles perçoivent en général une rémunération allant de 80 à 100 % du SMG. Les formations sont accessibles de 16 à 25 ans en contrat d'apprentissage, et au-delà de 26 ans, en contrat de qualification. Une réforme, attendue en 2019, devrait supprimer la limite d'âge et proposer un contrat unique.

## Gagnant-gagnant

15 jours en entreprise, 15 jours sur les bancs de l'UNC. Tel est le rythme auquel les étudiants du CFA universitaire effectuent leur formation, sanctionnée par une licence professionnelle (diplôme national). En dépit de son déficit de notoriété, le dispositif présente bien des avantages. « L'alternance nous permet d'acquérir un an d'expérience et nous donne l'opportunité

de travailler pour l'entreprise après le contrat d'apprentissage », témoigne Marie-Véronique Tahumu, apprentie en révision comptable. Si la continuité n'est pas systématiquement au rendez-vous, l'employabilité, elle, est quasiment assurée. « S'ils se voient souvent proposer une embauche à l'issue de l'apprentissage, certains étudiants font jouer la concurrence et se font débaucher par d'autres entreprises », indique Lisa Renard, responsable pédagogique. Il faut dire que les apprentis constituent des profils prisés sur le marché. Preuve en est : en 2016, 85 % d'entre eux sont parvenus à s'insérer dans l'emploi. Leur profil de Bac + 3 avec une année d'expérience joue en leur faveur.

Du côté des employeurs, tout est fait pour les inciter à accueillir un apprenti, à commencer par une exonération de charges sociales sur les salaires versés et une prime d'apprentissage. A cela s'ajoute l'utilité d'un étudiant présent 32 semaines. « Pierre fait partie de l'entreprise, on l'attend



avec impatience quand il revient des cours. C'est une force supplémentaire de frappe à notre arc. [...] Il est là pour un an et apporte un regard nouveau sur ce que nous faisons », témoigne un maître d'apprentissage en contrôle de gestion. L'objectif de ces licences professionnelles est d'être au plus près des besoins du marché.

La licence « révision comptable » vise ainsi à alimenter un des secteurs qui recrute le plus sur le Caillou (166 recrutements en comptabilité gestion en 2016) avec des exigences spécifiques, notamment en matière de fiscalité locale. Une adéquation qui ne demande qu'à se développer.

BZ.





# La machine peut-elle fonctionner sans gouvernement de plein exercice ?

Malgré deux tentatives d'élection, les 31 août et 12 septembre, le futur exécutif n'a toujours pas de président à sa tête. A charge pour le gouvernement par intérim de se contenter d'expédier les affaires courantes. C'est grave docteur ? En la matière, les avis divergent.

Pour Philippe Germain, président par intérim, le blocage du gouvernement laisse présager de lourdes répercussions. « *Conséquences inévitables pour le Pays et pour les collectivités, les dossiers et les réformes urgentes s'accumulent. Mais au-delà, c'est tout le fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie qui sera prochainement affecté* », a-t-il prévenu par voie de communiqué. Le président redoute notamment que le projet de budget ne puisse être déposé sur le bureau du Congrès avant le 15 novembre compte tenu des circonstances. De fait, prévient-il, si le budget n'est pas adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier, les dotations aux provinces et communes seront contingentées. « *Le président du gouvernement sera tenu d'engager les dépenses de fonctionnement par douzième, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Pour les dépenses d'investissement, sous réserve de l'autorisation du Congrès, il sera limité à engager un quart des crédits ouverts au titre de l'exercice précédent* », détaille Philippe Germain.

*jurisprudence autorise en cas d'urgence à faire tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement des administrations et des établissements publics* », explique-t-il sur sa page Facebook. « *Contrairement à ce qu'a dit un membre du MEDEF mal informé au JT, les marchés publics peuvent être passés* », ajoute Sonia Backes qui

l'intervention militaire en Libye. Elle avait même pu voter un budget, en dépit de son statut précaire, son pouvoir ayant été élargi du fait de la crise financière.

Entre 2015 et 2016, l'Espagne avait vécu 9 mois une crise similaire, où le gouvernement sortant, disposant de pouvoirs très limités, ne pouvait



estime que tout ou presque peut être traité en affaires courantes et que le pays est en mesure de continuer à vivre.

## Ils s'en sont sortis sans

La Nouvelle-Calédonie n'est pas la première à être confrontée à ce type de situation. Entre 2010 et 2011, sur fond de divisions entre Wallons et Flamands, la Belgique a par exemple vécu 541 jours de pilotage automatique suite à la démission de son gouvernement. Si la Belgique n'avait pas pu engager de nouvelles politiques à long terme, elle avait néanmoins pris des décisions importantes, telles que

ni préparer le budget ni même remplacer ses trois ministres démissionnaires. Autant de vacances de pouvoir qui n'ont toutefois pas compromis la survie de ces deux pays, aujourd'hui en parfait état de marche. De quoi relativiser l'ampleur de cette crise politique. Voire de se demander si la case « prison » du Monopoly ne présente pas quelques avantages, sachant que rien de mauvais ne peut arriver tant qu'on reste dessus. Car si le *statu quo* peut empêcher que de bonnes réformes soient menées, il peut aussi limiter la prise de mauvaises décisions. A bien y réfléchir, et si la crise politique actuelle tombait à point nommé alors que se prépare une échéance historique ?

## Pas de paralysie

Pour Philippe Blaise, membre des Républicains Calédoniens, l'absence de consensus sur le président du gouvernement n'augure aucune conséquence à court terme sur le bon fonctionnement des administrations. Certes, « *aucun portefeuille n'est attribué, et aucune Loi de Pays ne peut être proposée au Congrès. Mais pour tout le reste, il n'y a pas de blocage : le Budget Supplémentaire a été envoyé avant la démission du Gouvernement et il passera au Congrès. La machine continue à tourner comme avant. La*

## Manuel Valls aux commandes

L'ex-Premier ministre, qui s'était rendu sur le Caillou fin avril 2016, va présider la mission parlementaire d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, qui comptera 19 membres issus de tous les

groupes politiques.

Comme celle de la précédente législature, cette organisation aura pour objectif d'« *informer de la situation locale* », de « *favoriser le dialogue* » et de « *préparer le premier référendum*

*de 2018* », a annoncé en réunion l'ex-chef du gouvernement qui a promis de se rendre en Nouvelle-Calédonie « *bientôt, au titre de cette mission* ». Fort de son attachement personnel au pays, Manuel Valls pense surtout à l'après-2018. « *Je suis très inquiet de tout ce qui apparaîtrait comme une question couperet et qui laisserait l'avenir, ou le jour d'après, dans le brouillard* », a-t-il lancé au regard de ce qui se passe en Catalogne, où le référendum d'autodétermination s'est déroulé dans un climat de violence, faute de concertation entre les camps. Des propos qui ne sont pas sans rappeler ceux de la plateforme loyaliste signée le 15 juin dernier, et plus particulièrement ceux de Philippe Gomes, lui aussi membre de la mission parlementaire. Faut-il en déduire que la voie est déjà toute tracée ?



◀ L'ex-chef du gouvernement, qui ne cache pas sa filiation rocardienne, s'est déclaré sur Twitter « *très fier* » de présider cette mission avec Christian Jacob comme rapporteur.

## Rien ne bouge ou presque

Pendant ce temps, à New York, indépendantistes et non indépendantistes exprimaient leurs positions pour le moins divergentes devant la 4<sup>e</sup> Commission de l'assemblée générale des Nations Unies, en charge du traitement des questions de décolonisation. Un rendez-vous sans surprise où chacun a campé sur ses positions, avec néanmoins un point de convergence.

Comme chaque année depuis plus de 30 ans, les Calédoniens avaient rendez-vous à New York devant la commission de décolonisation pour s'exprimer sur l'avenir institutionnel du territoire devant les Nations Unies. Sans surprise, chaque groupe politique a réaffirmé ses positions. Tandis que la délégation du FLNS, représentée par Mickael Forrest, a de nouveau plaidé son désir de souveraineté pleine et entière, la plateforme loyaliste, portée par Gaël Yanno, a pour sa part défendu un projet de décolonisation sans indépendance, arguant qu'« *une très grande majorité des 280 000 Calédoniens veulent rester Français* ». Seul point d'accord, loyalistes et indépendantistes ont demandé l'envoi à Nouméa d'observateurs de l'ONU avant et pendant le scrutin. Le but étant que le résultat de la consultation soit incontestable. Le prochain

rendez-vous au siège de l'ONU est fixé en novembre prochain, où les indépendantistes reviendront présenter leur projet de société. Autant

de déplacements qui donnent de la visibilité au Caillou à l'échelle nationale, au fur et à mesure que la date du premier référendum approche.





 **POLYNÉSIE FRANÇAISE**



**La décolonisation discutée à l'ONU**

Le président Edouard Fritch et le leader indépendantiste Oscar Temaru se sont de nouveau confrontés devant l'ONU pour présenter leurs visions opposées de la situation polynésienne.

Le président Edouard Fritch s'est exprimé le premier devant la 4e commission de l'ONU. « Aux dernières élections, la population s'est largement prononcée en faveur de l'autonomie », a-t-il affirmé, arguant que la Polynésie venait d'être ad-

mise en tant que membre à part entière au Forum des îles du Pacifique. « Si mon pays n'était pas autonome, le Forum n'aurait jamais accepté de l'intégrer », a-t-il rappelé ainsi que la signature de l'Accord de l'Elysée. Le leader indépendantiste, Oscar



▲ Edouard Fritch et Oscar Temaru ont exposé leur vision de l'autonomie polynésienne à l'ONU.

Temaru, estime quant à lui que la Polynésie vit sous le joug d'un « colonialisme déguisé », égratignant au passage le statut du territoire qu'il a qualifié de « non autonome ». Il a conclu son intervention en dénonçant l'absence d'un référendum sur l'autodétermination.

**ET AUSSI**



**Tourisme en hausse.** L'institut de la statistique de la Polynésie française a publié son rapport sur les exportations commerciales et le tourisme local en 2017. Alors que les importations sont stables en valeur par rapport à 2016, la valeur des exportations de produits locaux progresse de 80 %, grâce à la perle de culture. La fréquentation hôtelière a progressé de 10,2 %, du fait de la hausse des marchés métropolitain (+ 19 %) et nord-américain (+ 18 %).

 **AUSTRALIE**



**Le transfert des réfugiés a débuté**



▲ Un premier transfert de réfugiés australiens vers les Etats-Unis a eu lieu.

Vingt-quatre réfugiés détenus sur l'île de Manus, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et 30 réfugiés de Nauru ont quitté leurs camps respectifs pour les Etats-Unis, vers une destination tenue secrète qui pourrait être Los Angeles. Ce transfert s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre Canberra et l'administration Obama mais fortement critiqué par le président Trump. L'Australie mène une politique extrêmement sévère vis-à-vis de ses réfugiés. Au 31 juillet dernier, près de 800 hommes étaient retenus à Manus et 371 hommes, femmes et enfants à Nauru. Canberra est censé fermer prochainement le camp très controversé de Manus.

 **NOUVELLE-ZÉLANDE**



**Recyclage alimentaire à bord**

La compagnie Air New Zealand a mis en place une initiative écologique pour réduire le gaspillage alimentaire à bord de ses avions. Ce « projet vert » prévoit de recycler les aliments dont l'emballage n'a pas été ouvert. Un accord a été conclu entre la compagnie néo-zélandaise et le ministère de l'industrie ainsi que la société LSG Sky Chefs pour respecter les règles de la biosécurité. Les aliments emballés non consommés pourront être réutilisés sur d'autres vols sans passer par la quarantaine. Le projet vert a permis de recycler 13 tonnes de déchets alimentaires comprenant 3,5 tonnes d'eau en bouteille, 266 000 tasses en plastique et 480 g de sucre sur la période de test.



◀ Air New Zealand étudie le recyclage des denrées emballées de ses plateaux repas.

 **WALLIS-ET-FUTUNA**



**Une magistrate hors-la-loi ?**

Le 27 septembre, la Chambre d'instruction de la cour d'appel a donné raison à Me Jean-Jacques Deswarte, un avocat qui avait déposé une requête en nullité.

Maître Deswarte demandait l'annulation d'une procédure visant un de ses clients poursuivi à Wallis pour homicide involontaire. L'avocat avait fondé sa requête sur le fait qu'Antonia Tamolé, qui n'est pas magistrate professionnelle, a été nommée au poste de procureur du tribunal de première instance de Wallis-et-Futuna selon les critères d'un décret de 1928 sur le statut de la magistrature coloniale. Or, celui-ci n'est plus légal. Le procureur général de la cour d'appel de Nouméa, James Juan, a fait savoir qu'il allait se pourvoir en cassation.

Pour protéger les procédures en



▲ Selon la loi, c'est un magistrat professionnel qui aurait dû être nommé procureur à Wallis.

cours, dans l'attente de la décision de la cour de cassation, des substituts généraux de Nouméa seront envoyés à Mata'Utū afin qu'Antonia Tamolé ne signe plus d'actes.

 **VANUATU**



**Le volcan d'Ambae s'est calmé**

L'éruption du Manaro Vouï avait entraîné l'évacuation de la population de l'île d'Ambae, soit 11 000 habitants. Selon les géologues, le risque d'une éruption majeure est désormais écarté.

Les habitants devront encore attendre pour regagner leur domicile. L'Observatoire de prévention des risques géologiques du Vanuatu a annoncé que la menace avait diminué, tout en maintenant toutefois le niveau d'alerte à 4, soit le deuxième niveau le plus élevé. Sur la base d'observations aériennes et de relevés des stations géologiques, il a précisé que l'activité sismique se limitait désormais au lac du cratère. « Comme l'activité est plus stabilisée et se concentre seulement sur une nouvelle île apparue dans le Lac Vouï, la possibilité d'une importante éruption touchant l'île entière semble moins probable », a-t-il dit.



▲ Le volcan Manaro Vouï, en éruption sur l'île d'Ambae.

 **ÎLES COOK**



**Téléphonie.** La société SES Networks a signé un contrat avec Bluesky Cook Islands, fournisseur de services de téléphonie fixe mobile et de haut débit. Ce contrat prévoit la location de capacité sur les satellites SES pour le lancement de services 4 G+ à Rarotonga et Aitutaki, les principales villes du pays. Cette capacité permettra d'étendre le réseau mobile 4 G aux autres îles et d'augmenter la capacité en haut débit du ministère de l'éducation local qui en fera profiter les écoles.



▲ Les antennes satellites de Bluesky aux îles Cook.

 **GUAM**



▲ L'aéroclipper est un système bouée-ballon dérivant à la surface de la mer

**Climat.** Le matériel de la campagne Typhons 2017 du CNES a été déplacé de la Corée du Sud vers l'île de Guam. La campagne Guam 2017 doit valider une nouvelle version de l'aéroclipper pouvant être capturé par des phénomènes tourbillonnaires tropicaux, futurs typhons du Pacifique. Guam a été sélectionnée comme site de déploiement car c'est le second site au monde qui présente la plus forte probabilité de passage de cyclones à proximité.



# La pierre-papier, une solution clé en main pour réduire ses impôts

**Investissement.** Au lieu d'acheter un bien immobilier, pourquoi ne pas acquérir des parts d'un ensemble de logements locatifs ? C'est aujourd'hui possible sur le Territoire avec la pierre-papier, tout en profitant de la défiscalisation locale. Un dispositif sur mesure pour les particuliers qui désirent investir dans la pierre sans supporter les soucis de la gestion.

Réduire ses impôts en achetant, non pas un logement entier, mais des parts d'une société civile immobilière (SCI) gérant un ensemble de logements neufs éligibles à la défiscalisation. Telle est la solution mise au point par le cabinet de défiscalisation I2F, rendue possible par une extension récente de la loi RILI 2\*. Les acquisitions de logements locatifs réalisées par des SCI regroupant des contribuables sont en effet éligibles jusqu'à 40 logements par SCI depuis janvier 2017. « Cette mesure permet aux contribuables calédoniens qui ne s'étaient pas sentis concernés par la défiscalisation immobilière locale, faute de capital suffisant et/ou de temps, de pouvoir désormais réduire le montant de leur impôt en participant à la hauteur de leur besoin à une SCI propriétaire d'un ensemble de logements entièrement gérée », précise Yves Dorner, président d'I2F.



▲ La première SCI clé en main de défiscalisation locale intégrera 20 logements de l'immeuble Pacific Plaza, actuellement en construction à l'entrée de Nouméa.

logement entier pouvait s'avérer trop importante par rapport à son besoin.

Le jeu en vaut la chandelle. En investissant dans une SCI de défiscalisation, le porteur de parts bénéficie d'une réduction d'impôts comprise entre 22 % et 30 % du montant de son investissement pendant 6 ans (selon la nature des logements acquis par la SCI), dans la limite de 36 millions de francs investis, conformément à la loi de pays. Soit une réduction d'impôt annuelle comprise entre 200 000 et 1,8 million de francs environ selon le niveau de souscription. En plus de cette réduction d'impôt, l'investisseur perçoit des revenus locatifs, ainsi que le produit net de frais de la vente des logements à l'issue de leur location.

## Une réduction d'impôt accessible aux budgets limités

Inutile d'être riche comme crésus pour franchir le pas. « Le ticket minimum d'investissement par souscripteur est fixé à 5 millions de francs CFP, ce qui rend la défiscalisation locale accessible à une base beaucoup plus large d'investisseurs », précise le professionnel. Avantage de ce dispositif : l'investisseur peut souscrire un nombre de parts de SCI parfaitement adapté à sa capacité d'investissement et à son niveau d'imposition, alors que jusqu'à présent la réduction d'impôt générée par l'acquisition d'un

## Mutualisation des risques et des coûts

Autre avantage non négligeable de la pierre-papier : le porteur de parts est délesté de toute contrainte de gestion. C'est la SCI qui pilote l'intégralité de l'opération, du suivi du planning de la construction des logements à leur revente, en passant par leur location. D'un point de vue déclaratif, le travail est facilité. En fin d'année, I2F envoie à chaque associé le bilan de la société revu par un expert-comptable, le rapport locatif, ainsi que le montant à reporter sur la déclaration fiscale. Le porteur doit en contrepartie s'acquitter de frais de souscription et la SCI de frais de gestion annuels. « Mais ces coûts de gestion sont en grande partie compensés par les avantages financiers liés à la gestion collective », précise le spécialiste



en faisant référence notamment aux gains générés par une mutualisation des risques locatifs et de revente. En effet, les périodes de vacances des logements et les éventuels impayés sont répartis sur l'ensemble des logements et divisés entre les associés de la SCI, ce qui dilue le risque. « C'est une vraie sécurité pour l'investisseur », assure Yves Dorner, d'autant que la société ne contractant aucune dette bancaire, il n'existe aucune solidarité entre les associés au titre d'un quelconque remboursement d'emprunt. A cela s'ajoutent des coûts optimisés, « notamment une absence de frais d'hypothèque et des émoluments dégressifs chez le notaire compte tenu du nombre de logements acquis par la SCI ». Une solution clé en main sus-

## Comment ça marche ?

Au lieu d'acheter un bien immobilier en direct, ce mécanisme consiste à investir dans l'immobilier via une société civile immobilière (SCI) dédiée à l'acquisition d'un ensemble de logements locatifs éligibles à la défiscalisation. L'investisseur détient donc des parts correspondant à une fraction du patrimoine acquis par la SCI. A ce titre, il devient un associé de la SCI. Libre à lui de financer sa souscription par emprunt bancaire et/ou son épargne personnelle. Après déduction de tous les frais (entretien, gestion, assurances...), les loyers perçus par la société lui sont redistribués sous forme de revenus locatifs au prorata du nombre de parts qu'il détient. Sur le plan fiscal, ces revenus fonciers nets de charges, y compris d'emprunt, sont imposables à hauteur de 50 % de leur montant pendant 10 ans pour tous les logements achevés avant le 31 décembre 2018. A l'issue des 6 années de location, la SCI est dissoute et chaque investisseur reçoit le produit net de frais de la revente des logements au prorata de sa quote-part.

Nos compétences au service de votre imagination !

**UCI**  
Usage, Conception, Impact

LA DÉCOUPE AU JET D'EAU ABRASIF & MÉTALLERIE

SPHÈRE KIWANIS DESIGN UCI

10 rue de Saint Louis - Numbo - Ducos - 97 77 98 - uci.clientele@gmail.com - www.uci-nc.com

VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION RADICAL ?

**PENSEZ RATICAL**

- ✓ Traitement de charpente par pulvérisation de gel anti termites.
- ✓ Traitement de termites de sol par installation de pièges EXTERRA

DEVIS GRATUIT

DÉPLACEMENT DANS LE NORD

26 26 67  
contact@ratical.net



ceptible de séduire les particuliers qui n'ont pas l'envie ou le temps de gérer un bien immobilier locatif. Mais aussi ceux qui ont déjà acheté un logement voire deux en défiscalisation, et qui souhaitent compléter leur besoin en réduction d'impôt, sans avoir à acquérir un bien entier.

**Prudence**

La SCI en défiscalisation présente toutefois des limites qu'il convient de bien appréhender. Destinée à la revente, cette opération n'est pas adaptée à un objectif patrimonial. « A celui qui veut par exemple acheter un logement pour ses vieux jours ou ses enfants, je ne recommande pas d'opter pour un montage en SCI », conseille Yves Dornier. La pierre-papier s'adresse ainsi plutôt à ceux qui visent un rendement financier sans vouloir forcément rester propriétaires d'un actif immobilier à long terme. « C'est un placement immobilier avec rendement fiscal, sur une maturité de 8 à 10 ans », résume le professionnel. Pendant cette période relativement longue - entre la durée de construction du logement, les six



années de location et les deux années de revente - l'argent placé dans le pot commun par le porteur de parts perd de sa liquidité. « Comme pour tout investissement adossé à un avantage fiscal, l'investisseur ne pourra pas revendre ses parts avant le terme des obligations fiscales de 6 ans sans une certaine décote et sans perdre l'avantage fiscal acquis. Seule restera la valeur du bien à la revente », prévient-il. L'incertitude liée au marché immobi-

lier reste par ailleurs présente, comme pour tout investissement réalisé en direct. « Mais la SCI gèrera en principe ses actifs mieux qu'un particulier qui n'a pas forcément le temps de s'occuper de son bien immobilier », veut croire le président d'I2F.

BZ.

\* Réduction d'impôt sur le logement intermédiaire (RILI)

# TEDx Nouméa : les idées font leur show

**Eloquence.** Après une première édition à guichet fermé, le TEDx Nouméa promet cette année encore de surprendre le public. La thématique 2017 « Out of the box » donne le ton d'un spectacle millimétré pour le plus grand plaisir des amateurs d'idées inspirantes.

Depuis la première proposition de ce type créée en 1984 par Richard Saul Wurman, les conférences TED (pour Technology, Entertainment et

qui n'était pas conférencier au départ peut devenir un bon conférencier. On va dans tous les détails, autant sur le fond que sur la forme, pour qu'ensuite

trices du TEDx Nouméa avec Manuel Touraille. « C'est aussi l'occasion de faire connaître la Calédonie grâce à la diffusion sur Youtube. Et c'est intéressant de véhiculer les idées, encore plus en Calédonie où la parole a du poids. » Cette année, 34 dossiers ont été reçus pour s'exprimer sur le thème « Out of the box ». Seule une petite dizaine d'entre eux partageront gracieusement leurs idées sans être rémunérés. « Ce sont des gens qui ont pensé différemment, soit ils ont déjà fait des choses et vont venir les présenter, soit ils espèrent faire des choses », confie Guénolé Bouvet. Deux représentations sont prévues cette année, samedi 21 octobre à 16 h et 20 h, au Rex à Nouméa.



▲ Deux représentations sont prévues cette année, samedi 21 octobre à 16 h et 20 h, au Rex à Nouméa.

Et si les sujets des conférences ont bien souvent une portée politique, c'est au sens noble du terme. Il s'agit d'ouvrir un espace de parole, de lancer le débat sans le mener, en respectant le format imposé par le cahier des charges TED pour assurer une visibilité mondiale aux idées calédoniennes.

Design) se sont ouvertes à tous les conférenciers d'un soir. Il ne s'agit plus de donner la parole aux seuls inventeurs, mais à tous les gens qui ont une idée à partager. « Ideas worth spreading », tel est le crédo des conférences TED qui s'organisent aux quatre coins du monde.

ils puissent être fiers de la conférence qu'ils ont faite. Il n'y a pas de mystère, ça demande beaucoup de travail ».

**Rayonner à l'extérieur**

Cet exercice n'est toutefois pas dénué de sens. L'ambition du TEDx Nouméa est de « valoriser les talents », précise Charlotte Ullmann, une des organisa-

Pour en savoir plus ou devenir partenaire : <http://tedxnoumea.com>  
Billets en vente sur [www.eticket.nc](http://www.eticket.nc)

**Conférenciers d'un soir**

En dix-huit minutes au maximum, les orateurs ont la mission de faire vibrer un public féru de tel divertissement. Car il s'agit avant tout d'un spectacle destiné non seulement à toucher ses amateurs qui auront payé pour le voir en live, mais aussi à être regardé sur la chaîne Youtube TED à travers le monde. Coachées pendant des mois après une sélection sur dossier, ces stars d'un nouveau genre apprennent donc les ficelles du one man show. Mais les capacités d'expression ne sont pas le premier critère pour Guénolé Bouvet, le coach du TEDx Nouméa « Quelqu'un

**AGENDA DU 10 AU 16 OCTOBRE 2017**

<p><b>JEUDI 12</b></p> <p><b>LE BINTZ SOCIAL</b> ▶ 17h - Bintz  <b>AFTER BINTZ</b> ▶ 17h - MV Lounge  <b>DIEZ</b> ▶ 19h - Barca  <b>ONE SHOT</b> ▶ 19h30 - 3 Brasseurs  <b>QUIZ MUSICAL</b>                  ▶ 19h30 - La Néa (Koné)  <b>CARIBBEAN</b> ▶ 21h - JP's  <b>SOIRÉE ANNÉES 80</b> ▶ 21h - Bodega</p> <p><b> VENDREDI 13</b></p> <p><b>VANUA FIRE</b> ▶ 19h - MV Lounge  <b>TAMBOUR BATTANT</b>                  ▶ 18h - Ile aux Canards  <b>ONE SHOT</b> ▶ 18h - Malécon Café  <b>S.ROB ET LES SANS PAPIER</b>                  ▶ 18h15 - Sheraton Deva  <b>YELLOW</b> ▶ 19h - Koniambo  <b>JARDIN D'HIVER</b> ▶ 19h - Méridien  <b>ZEBRA</b> ▶ 19h - Code Bar  <b>LES GENS FOUTRE</b>                  ▶ 19h - Bout du monde  <b>U CAN</b> ▶ 19h - 3 Brasseurs  <b>FULL BORDEL</b> ▶ 19h30 - Barca</p>	<p><b>KARAOKÉ PARTY</b> ▶ 20h - Ramada  <b>DJ SKOR 16</b> ▶ 21h - Bodega  <b>PROJET X</b> ▶ 22h - JP's</p> <p><b> SAMEDI 14</b></p> <p><b>S.ROB ET LES SANS PAPIER</b>                  ▶ 18h15 - Sheraton Deva  <b>INCONTROL</b> ▶ 18h30 - Code Bar  <b>VANUELLA WATT</b> ▶ 19h - Méridien  <b>PATRICIA SEGUI</b>                  ▶ 19h - Méridien (Sextant)  <b>TAMBOUR BATTANT</b>                  ▶ 19h - La Néa (Koné)  <b>TOUCAS TRIO</b>                  ▶ 19h30 - Tiéti (Poindimié)  <b>ROSI GARRIDO</b> ▶ 19h30 - Barca  <b>KIZOMBACHATA</b>                  ▶ 19h30 - Château Royal  <b>KNZO</b> ▶ 20h - Malécon Café  <b>REGGAE LIZE IT</b> ▶ 20h - Le Bohème  <b>DJ SKOR 16</b> ▶ 21h - Bodega  <b>JP'S BIRTHDAY</b> ▶ 22h - JP's</p> <p><b> DIMANCHE 15</b></p> <p><b>LOUNGE &amp; PIZZA</b> ▶ 16h - Bodega</p>	<p><b>20 ANS BOUT DU MONDE</b>                  ▶ 17h - Bout du monde  <b>SALSA DOMINGO</b> ▶ 18h - CNC  <b>RITCHY</b> ▶ 18h - Malécon Café  <b>NOCTUA</b> ▶ 19h - 3 Brasseurs</p> <p><b> LUNDI 16</b></p> <p><b>HELLO MONDAY</b> ▶ 16h - MV Lounge  <b>SOIRÉE 100 % CUBAINE</b>                  ▶ 18h - Plein Format</p> <p><b> MARDI 17</b></p> <p><b>LE P'TIT MARDI</b> ▶ 16h - MV Lounge  <b>WASAO</b> ▶ 18h - JP's  <b>INITIATION BACHATA</b> ▶ 19h - Code Bar  <b>JAM NIGHT</b> ▶ 19h - 3 Brasseurs  <b>LATIN' TIMBA CARAÏBES</b>                  ▶ 20h - Pop Light</p> <p><b> MERCREDI 18</b></p> <p><b>ALLO CUBANO</b> ▶ 19h - Bodega  <b>SOIRÉE SALSA</b> ▶ 19h30 - Code Bar</p>
--	--	---

18



## EEC boucle le Nord

Il aura fallu attendre 2017 pour que le Grand Nord, jusque là alimenté en électricité uniquement par des réseaux et des moyens de production autonomes, soit raccordé au réseau d'électricité. Attendu depuis longtemps par les riverains, ce bouclage du Nord aura ainsi permis le raccordement de plus de 220 foyers sur les communes de Koumac, Poum, Ouégoa et Hienghène. La dernière phase sur la commune de Koumac a permis l'alimentation de 17 foyers, un chantier réalisé conjointement par EEC ENGIE, la mairie de Koumac et la SEPAC. Pour réaliser ce dernier tronçon qui devait passer par-delà les 3 vallées que sont celles des Palmiers des Piquants et de la Roche, des moyens très innovants ont été mis en place, notamment le



tirage du câble par un drone afin de respecter la faune et la flore local tout en finalisant le chantier dans les meilleurs délais. Le tout financé par le programme exceptionnel du Fonds d'Électrification Rural (FER) à

hauteur de 750 millions de francs (financement à parts égales entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et la Province Nord), complété par le FER classique et les communes à hauteur de 250 millions de francs.

## Tout savoir sur les effets des substances et agents chimiques

Du 7 au 10 novembre à Nouméa

L'Association de Toxicologie-Chimie de Nouvelle-Calédonie (ATC-NC) renouvelle la programmation d'un cycle de formations orientées sur les effets des substances et agents chimiques sur la santé et l'environnement et sur le droit du danger. Ces sessions, assurées par 3 spécialistes en toxicologie, écotoxicologie et en droit du danger et de l'environnement, sont destinées aux acteurs économiques et institutionnels concernés par ces thématiques. Seront en particulier abordés : les risques issus de l'usage des produits chimiques ; les risques liés à l'environnement de travail (amiante, métaux calédoniens, nanomatériaux...) ; les principes du droit en matière de danger ; les polluants de l'air ; la gestion de la pollution des sols.

Pour toute information et programme complet, vous pouvez joindre l'ATC-NC à l'adresse électronique : [atcnc@hotmail.fr](mailto:atcnc@hotmail.fr) ou au ☎ 95 46 11

## Mike Horn : l'aventurier de l'extrême en escale à Nouméa



Considéré comme le plus grand explorateur des temps modernes, Mike Horn est arrivé à bord de son navire, le Pangaea, et a profité de quelques semaines sur le Caillou pour réparer des pièces de son bateau et préparer son prochain voyage vers le cercle polaire. Mercedes-Benz, son sponsor depuis 15 ans, l'a convié à intervenir devant une centaine de personnes dans le showroom d'Almeto la semaine dernière. L'occasion pour cet athlète hors pair de revenir sur ses derniers exploits : la traversée de l'Antarctique (6 800 km) en 57 jours sans moteur, en solitaire, et

sans assistance en 2017, et son expédition vers le Pakistan accompagné de ses deux filles en 2015, suivie de l'ascension du K2. Mike Horn a également présenté son expédition Pole-2pole, une aventure en cours visant à relier les deux pôles. Après avoir conquis le monde à l'horizontale en suivant la ligne de l'équateur il y a 18 ans (aventure retracée dans son ouvrage Latitude Zéro), c'est désormais à la verticale que le Sud-Africain va faire parler de lui en parcourant plus de 40 000 km à travers les montagnes, les forêts équatoriales, sur la banquise et l'eau.

### SPORT

#### 47<sup>e</sup> Tour cycliste de Nouvelle-Calédonie Du 11 au 22 octobre

Le coup d'envoi de la course a été donné à Ouvéa. Le périple de 866 km se poursuit maintenant sur la Grande Terre pour les 65 compétiteurs locaux et internationaux. A noter, la participation cette année encore de Victor Lafay, champion de France espoir 2016. La dernière victoire calédonienne remonte à l'année dernière avec Thierry Fondère, qui cette année participera à la compétition derrière le micro. Toutes les informations sur [www.letourairfrance.nc](http://www.letourairfrance.nc)

#### Trail des sauveteurs en mer aux éoliennes Dimanche 22 octobre à Plum

La Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM) compte sur vous le DIMANCHE 22 OCTOBRE 2017 à PLUM, pour le 2<sup>e</sup> Trail aux éoliennes : magnifique parcours, et circuits de 3 kms (familial), 12 kms et 17 kms. Ce sera aussi l'occasion, et le cadre, pour fêter

les 50 ans de la SNSM, reconnue d'Utilité Publique, en France et en Outre-Mer, ainsi que les 20 ans du site éolien. Pour consulter les parcours et les profils rendez-vous sur la page : [www.challenge-org.nc/trail-snsm](http://www.challenge-org.nc/trail-snsm) Inscription sur [eticket.nc](http://eticket.nc)

### CINÉMA

#### Festival « la première séance » Jusqu'au 14 octobre

La Ville de Nouméa propose jusqu'au 14 octobre 2017, le festival de cinéma jeunesse « La première séance », une manifestation conçue par l'association Jeunes et Toiles. 30 projections et de nombreuses animations et ateliers sont au programme. Les projections se déroulent au Rex Nouméa. Afin que ce festival donne à chacun les mêmes chances de découvrir ou de redécouvrir des œuvres du 7<sup>e</sup> art, la Ville de Nouméa a mis en place un tarif symbolique et unique à 100 F.

Retrouvez le programme complet sur [www.noumea.nc/lapremierséance](http://www.noumea.nc/lapremierséance)

#### Festival Ânû-rû Âboro Du 13 au 21 octobre

Pour cette 11<sup>e</sup> édition du festival international du cinéma des peuples Ânû-rû Âboro 45 films documentaires issus de 28 pays sont programmés. Ils seront présentés du 13 au 21 octobre 2017 à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et dans les 30 communes partenaires des trois provinces de la Nouvelle-Calédonie. Plus d'infos sur [www.anuuruaboro.com](http://www.anuuruaboro.com)

### MUSIQUE

#### Concours de karaoké à Dumbéa du 11 au 20 octobre 2017

La Ville de Dumbéa organise son concours annuel de karaoké, ouvert à tous ! Les présélections auront lieu du mercredi 11 au mercredi 18 octobre dans les maisons de quartier et au Big Up Spot (parc de Koutio). La finale sera organisée le vendredi 20 octobre, au centre culturel de Dumbéa. Inscription gratuite au ☎ 43 74 05

## Boulettes de pommes de terre farcies à la viande

### INGRÉDIENTS / POUR 6 PERSONNES

- 500g de pommes de terre ● 3 œufs
- 250g de viande de porc hachée ● 1 bol de farine
- 2 c à s de Mayonnaise ● 1 oignon blanc émincé
- 1 bol de chapelure ● 2 c à s de coriandre et persil
- Sel, poivre, et noix de muscade



1 Préchauffer votre four à 220°C. Faire cuire les pommes de terre, les éplucher, les écraser, rajouter le sel, un peu de noix de muscade râpée, la Mayonnaise de Dijon® Amora et mélanger bien le tout. En confectionner des boulettes de taille moyenne.

2 Dans un récipient, mélanger la viande hachée avec l'oignon, un œuf, 2 c à

s de chapelure, la coriandre, le persil, le sel et le poivre. En confectionner des boulettes deux fois plus petites et les enfoncer dans chaque boulette de pommes de terre.

3 Rouler les boulettes dans la farine, puis les œufs battus et finir par la chapelure.

4 Cuire au four pendant 20 minutes environ.

🕒 Préparation : 35 mn

🕒 Cuisson : 45 mn



**TOUS LES WEEK-ENDS VENEZ DÉCOUVRIR NOS SUPERBES PROMOTIONS**



C.J.F  
CABINET JURIDIQUE ET FISCAL  
Immeuble Carcopino 3000  
85 Avenue du Général de Gaulle  
NOUMEA - Tél : 27.37.40

**AVIS DE MODIFICATION**

**ACROBAT SERVICE**

SARL au capital de 100.000 FCFP  
Siège social : Nouméa – Magenta  
19 rue Edouard Bocquet  
R.C.S : 2012 B 1 098 656

Les mentions antérieurement publiées relatives à la gérance sont modifiées de la façon suivante à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

**ANCIENNE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- Mr. Thomas COUPRIE,  
- Mr. Stéphane AUBERGER.

**NOUVELLE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- Mr. Thomas COUPRIE, demeurant à Nouméa, 87 rue du 24 Septembre, Haut-Magenta, Résidence Paladini, appartement A2-11,  
- Mr. Stéphane AUBERGER, demeurant à Nouméa, Magenta, 19 rue Edouard Bocquet,  
- Mr. Grégoire PRIGENT, demeurant à Nouméa, Vallée des Colons, 19 rue de Provence.

Pour avis, la gérance

**AVIS DE MODIFICATION**

**HD SECURITY SARL**

S.A.R.L. au capital de 1.000.000 F.CFP  
Siège social : 104 Rte du Port Despointes  
98800 NOUMEA - R.C.S. NOUMEA B 1 095 512

Aux termes des décisions des associés en date du 5 juillet 2017, il a été décidé les modifications suivantes :

**SIÈGE SOCIAL**

**ANCIENNE MENTION :**  
104 Rte du Port Despointes – Faubourg Blanchot - 98800 NOUMEA  
**NOUVELLE MENTION :**  
323 Rue Armand OHLEN, Lot 56, Portes de Fer BP 1833 à NOUMEA 98845 Cedex

Pour avis, le gérant

**AVIS DE CONSTITUTION**

**LE JAO AMBULANCES**

SARL au capital de 100.000 XPF  
Siège social : Village de Pouébo  
98824 POUÉBO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pouébo du 02/09/2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société à Responsabilité Limitée

**OBJET :** (extrait)

- Transport sanitaire par voie terrestre ;  
- Transport de personnes

**DÉNOMINATION :** LE JAO AMBULANCES

**DURÉE :** 99 ans

**CAPITAL SOCIAL :** 100.000FCFP

**GÉRANT :** Monsieur SOLE Jean Noël, demeurant tribu de Saint Joseph (commune de Pouébo)

**SIÈGE SOCIAL :** Tribu de Saint Joseph (com-

mune de Pouébo)

Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu près le greffe du tribunal mixte de commerce de Nouméa.

Pour avis, la gérance

**AVIS DE MODIFICATION**

**W.WIN**

SARL au capital de 4.660.000 F CFP  
Siège social : Tribu de Paop  
BP 148- 98850 KOUMAC  
RCS NOUMEA 2010 B 021 385

Aux termes d'une AGE en date à Koumac du 31/05/2017, les statuts de la société sont modifiés comme suit :

**NOUVELLES MENTIONS :**

**ARTICLE 31 - GERANCE**

Sont gérants de la société : Messieurs Daniel WHALA-WINDI et Jürgen, Waya WHALA-WINDI, demeurant tous deux, tribu de Paop 98850 Koumac

**AVIS DE MODIFICATION**

**NOLWENN WAGADA**

SELARL D'INFIRMIER AU CAPITAL DE 100.000 CFP  
Siège social : 57, Boulevard Joseph WAMYTAN  
98830 DUMBÉA  
RCS NOUMÉA 2014 D 1 210 988

Aux termes d'une AGE à NOUMÉA en date du 28/09/2017, les statuts de la société sont modifiés comme suit :

**LES STATUTS DE LA SELARL NOLWENN WAGADA SONT MODIFIÉS COMME SUIT :**

**ANCIENNES MENTIONS :**

**ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé à : 4, Rue Félix Trombe 98835 Dumbéa

**NOUVELLES MENTIONS :**

**ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé à : 57, BOULEVARD Joseph WAMYTAN 98830 DUMBÉA

**La Juridique**



Peggy VAUTRIN – Lisa SANCHEZ  
10 rue Bichat – Quartier Latin -  
NOUMEA - Tél. : 28 36 26

**AVIS DE CONSTITUTION**

**DELTA TRAVAUX PUBLICS**

Aux termes d'un ASSP en date à NOUMEA, le 02/10/2017, il a été constituée une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** DELTA TRAVAUX PUBLICS, sigle « D.T.P »

**FORME :** SARL

**SIEGE SOCIAL :** 1 rue Saint-Pierre, Docks 2 et 3, Numbo, ZI Ducos, 98800 NOUMEA

**OBJET SOCIAL PRINCIPAL :** ... tous fonds liés à la conception, la réalisation et l'exécution de tous travaux de gros œuvre et de second

œuvre du bâtiment, tous travaux de maçonnerie et tous travaux de génie civil et plus spécialement la réalisation de tous travaux de terrassement, de voirie et réseaux divers et de travaux publics...

**CAPITAL :** 1 000 000 XPF en numéraire

**DURÉE :** 99 années

**GERANTS :** MM. Bruno et Joseph DI PAOLO (Nouméa, 10 rue Utrillo)

**IMMATRICULATION :** RCS de NOUMEA.

Pour avis et mention, la gérance

**AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**

**SARL SITH**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 F CFP - Siège social : village de koné 98860 Nouméa - RCS NOUMÉA 2009 B 928 226

Aux termes de l'assemblée générale en date du 25 SEPTEMBRE 2017, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 avril 2017, déchargé M.CALVEZ David de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Pour avis et mention, M.CALVEZ David, liquidateur



Maître Philippe ROUVRAY,  
Notaire à PAITA, 13 RT1 – Immeuble SGCB – BP 74 - 98890  
Tél : 44.28.42. - Fax : 44.28.43.  
Courriel : accueil@notairesnc.com

**AVIS DE CONSTITUTION**

**NGUYENDO**

Société civile au capital de 100.000 F.CFP  
Siège social : NOUMEA (98800), 49 rue Georges Clémenceau

Aux termes d'un acte reçu par Maître Valérie LECAMUS, notaire intérimaire suppléant Maître Philippe ROUVRAY, notaire à PAITA, le 2 octobre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société civile.

**OBJET :**

- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

- Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

**DENOMINATION :** NGUYENDO

**DURÉE :** 99 années.

**SIEGE :** NOUMEA (98800) 49 rue Georges Clémenceau

**APPORT EN NATURE :** Néant

**CAPITAL SOCIAL :** 100.000 F.CFP

**GERANTS :** Thi Trang CHU domiciliée à NOUMEA (98800) 49 rue Georges Clémenceau

**AGREMENT DES CESSIIONS DE PARTS :** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à des tiers non associés y compris le conjoint non séparé de corps d'un associé, et les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'agrément des associés. Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu près le Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de NOUMEA

Pour avis, V. LECAMUS, Notaire Intérimaire

**AVIS DE CESSIION DE PARTS AVEC MODIFICATION DE GERANCE ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

**KOUMAC PROLOGATION**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 F CFP  
Siège social : Lot 206 lotissement SQUIEROS - Koumac RCS Nouméa B 735 522

Suivant acte sous seing privé du 1 août 2017, enregistré au Service des impôts de Nouméa le 29 septembre 2017, et régulièrement agréé :

Monsieur Thierry CHITTY, cède la totalité de ses 50 parts sociales à Monsieur Guy MENAOUER.

Les associés aux termes d'une assemblée générale en date du 1 août 2017, ont décidé des modifications suivantes :  
M. MENAOUER Guy, vendeur, est nommé co-gérant, en remplacement de M Thierry CHITTY, gérant démissionnaire.

Le siège social est transféré au 106 B Avenue GEORGES BAUDOUX – 98 850 KOUMAC  
Mention sera faite au RCS de Nouméa.

Pour avis, la gérance



**AVIS DE MODIFICATIONS**

**ECODECO**

S.A.R.L. au capital de 100.000 F.CFP  
Siège social : 10, rue Claude Bernard, Ducos 98800 NOUMEA - RCS N° 2014 B 1 205 764

Aux termes des décisions unanimes des associés, en date à Nouméa du 28 septembre 2017 :

- Le capital social a été augmenté de 5.200.000 F.CFP, pour être porté de 100.000 F.CFP à 5.300.000 F.CFP, par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, au moyen de la création de 5200 parts sociales nouvelles de 1.000 F.CFP numérotées de 101 à 5300, intégralement souscrites et libérées et réparties entre les souscripteurs par compensation ;

puis il a été réduit à concurrence d'un montant de 5.200.000 F.CFP, le ramenent ainsi de 5.300.000 F.CFP à 100.000 F.CFP, par voie de réduction du nombre de parts sociales.  
- Madame Anne-Marie BOMBANEL a été désignée en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

En conséquence de quoi, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés et les mentions antérieurement publiées sont modifiées comme suit :

**APPORTS :**

**ANCIENNE MENTION :**

Apport en numéraire : 100.000 F.CFP

**NOUVELLE MENTION :**

Apport en numéraire et par compensation avec des créances sur la société : 5.300.000 F.CFP

**CAPITAL :**

**ANCIENNE ET NOUVELLE MENTION :**  
100.000 F.CFP divisé en 100 parts sociales de 1.000 F.CFP chacune, libérées en totalité.

**GERANCE :**

**ANCIENNE MENTION :**

- Luc TIMONNIER, 22, lotissement Ballande, Karikaté - 98890 PAÏTA

**NOUVELLE MENTION :**

- Luc TIMONNIER, 22, lotissement Ballande, Karikaté - 98890 PAÏTA  
- Anne-Marie BOMBANEL, 6 rue Victor Hugo - 98835 Dumbéa

Pour avis, la gérance

SCP "Office Notarial Catherine LILLAZ, Jean-Daniel BURTET, Nathalie COSTE et Elisa MOUGEL"  
Notaires associés  
NOUMEA, 3 rue Ernest Massoubre, Immeuble « Le Konéva »  
(Successeur de Me Raymond DARRÉ)

**AVIS DE CONSTITUTION**

**SCI HAPPY ONE**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Elisa MOUGEL notaire associé à NOUMEA, le 04 octobre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION SOCIALE :** SCI HAPPY ONE

**FORME :** Société civile

**CAPITAL SOCIAL :** 100.000 F.CFP

**SIÈGE SOCIAL :** NOUMEA, 47 rue Edouard Spahr

**OBJET SOCIAL :** L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, d'échange ou autrement, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.  
**DURÉE :** 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

**GÉRANT :** M. Stéphane VUDUC, 5 bis rue Clovis Savoie

**APPORTS :** Les associés n'ont fait que des apports en numéraire dont le montant s'élève à 100.000 F.CFP

**CLAUSES D'AGRÈMENT :** Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit entre associés ou au profit du conjoint non séparé de corps d'un associé, ou encore au profit des ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant par une décision extraordinaire en tenant compte de la personne et des voix du cédant. Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NOUMEA.

Pour avis, Maître Elisa MOUGEL, Notaire associé

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Une enquête publique, d'une durée de quinze (15) jours, est ouverte du 30 octobre au 13 novembre 2017 inclus, relative à l'extension de la plateforme de stockage des cendres et scories d'affinage sur le site industriel de Vavoutu, commune de Vook (Voh).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, à la mairie de Vook (Voh). Madame Catherine Champoussin est nommée commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences aux dates et heures suivantes :

- Lundi 30 octobre 2017 de 9h30 à 11h30 ;
- Jeudi 2 octobre 2017 de 12h à 14h ;
- Mardi 7 novembre 2017 de 12h à 14h ;
- Vendredi 10 novembre 2017 de 9h30 à 11h30 ;
- Lundi 13 novembre 2017 de 9h30 à 11h30.

En vue d'obtenir des informations et pour la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur pourra être contacté aux coordonnées suivantes : Téléphone : 77 93 23 Adresse postale : BP 246, 98880 La Foaa.

Pour avis, le secrétaire général de l'assemblée de la province Nord



**AVIS DE MODIFICATION**

**G2 TERRASSEMENT**

Société à Responsabilité Limitée a u Capital de 2 000 000 XPF  
Siège social : Village – BP 1255 – 98850 KOUMAC - RCS : 2007 B 834 879

Aux termes des décisions à caractère ordinaire de l'assemblée générale en date du 27 mai 2016 & 1er septembre 2017, les mentions antérieurement publiées sont modifiées comme suit :

**GERANCE :**

**ANCIENNE MENTION :**

- GUATHOTI Stan  
- DINOU Steeven  
- CHUNG KIN ZIH Eric

**NOUVELLE MENTION :**

- DINOU Steeven

**SIEGE SOCIAL :**

**ANCIENNE MENTION :**

Village – BP 29 – 98850 KOUMAC

**NOUVELLE MENTION :**

Village – BP 1255 – 98850 KOUMAC

Pour avis, la gérance.

**SELARL D'AVOCATS ROYANEZ**

**AVIS DE MODIFICATION**

**SARL AUSCAL**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8.000. 000 F CFP  
SIEGE SOCIAL : PAITA dock n°7 Immeuble ATLAS – ZI LA ZICO - BP 715 – 98890 PAITA CEDEX - NOUVELLE-CALEDONIE  
RCS NOUMEA B 895 359

Les mentions antérieurement publiées relatives à la gérance sont modifiées de la façon suivante à compter du 25 septembre 2017 :

**ANCIENNE MENTION**

**GÉRANTS**

- Madame Valérie BERNANOS

- Monsieur Olivier BERNANOS

**NOUVELLE MENTION**

**GÉRANTS**

- Madame Valérie BERNANOS

- Monsieur Olivier BERNANOS

- Monsieur Roland BERNANOS

Pour avis, la gérance

**La Juridique**



Peggy VAUTRIN – Lisa SANCHEZ  
10 rue Bichat – Quartier Latin -  
NOUMEA - Tél. : 28 36 26

**AVIS DE MODIFICATION**

**GLHF**

SARL au capital de 100 000 XPF  
25 bis rue Boutmy, Logicoop, Nouméa  
RCS : 2012 B 1 131 796

Aux termes d'une AGE en date du 29/09/2017, les mentions antérieurement publiées ont été modifiées comme suit :

**ANCIEN SIÈGE SOCIAL :** 25 bis rue Boutmy, Logicoop – 98800 NOUMEA

**NOUVEAU SIÈGE SOCIAL :** 24 rue Réaumur, Ducos – 98800 NOUMEA

**ANCIEN OBJET SOCIAL :** Le nettoyage et l'entretien de tous biens et notamment de tous véhicules et engins motorisés et plus généralement toutes activités de nettoyage....

**NOUVEL OBJET SOCIAL :** Le nettoyage et l'entretien de tous biens et notamment de tous véhicules et engins motorisés et plus généralement toutes activités de nettoyage.... la conception, la réalisation et l'exécution de tous travaux d'hydro-dipping, de revêtements d'objets, de travaux de peinture sur objets, d'impression en 3D, ...

Pour avis



La Juridique



Peggy VAUTRIN – Lisa SANCHEZ  
10 rue Bichat – Quartier Latin – NOUMÉA – Tél. : 28 36 26

AVIS DE CONSTITUTION

ECOPANIER

Aux termes d'un ASSP en date à NOUMÉA, le 29/09/2017, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** ECOPANIER  
**FORME :** S.A.R.L.  
**SIÈGE SOCIAL :** 1 rue des Frères Vautrin, Vallée du Tir, 98800 NOUMÉA  
**OBJET SOCIAL PRINCIPAL :** L'achat, la vente, l'échange, l'importation, l'exportation, la distribution, le conditionnement, l'emmagasinage...la vente en gros, demi-gros et détail, de tous produits, matériels, matériaux, denrées et objets de toutes natures et de toutes provenances et principalement la commercialisation de fruits et légumes et autres produits locaux.  
**CAPITAL :** 100 000 XPF en numéraire  
**DURÉE :** 99 ans  
**GÉRANT :** M. Pierre BERREKAL (Nouméa, 114 rue Auguste Bénégig).  
**IMMATRICULATION :** RCS DAE de NOUMÉA.

AVIS DE CESSON DE FONDS DE COMMERCE

Par ASSP en date à NOUMÉA du 29/09/2017, enregistré en même lieu le 02/10/2017, F° 185, N° 2200, Bord 234/9, la société « ECOPANIER » SARL s'est portée acquéreur d'un fonds de commerce de vente de fruits et légumes et vente de marchandises diverses, exploité à Nouméa, 1 rue des Frères Vautrin, Vallée du Tir, sous l'enseigne « ECOPANIER » et/ou « L'ECOPANIER », appartenant à Monsieur Pierre BERREKAL (RCS 2015 A 678 110 et Ridet 0 678 110 003) et ce au prix de 5 000 000 XPF. Jouissance au 01/07/2017. Les créanciers du vendeur, ont un délai de 10 jours à compter de la dernière insertion légale, pour faire opposition au 1 rue des Frères Vautrin, Vallée du Tir, 98800 NOUMÉA, BP 11 549 – 98 802 NOUMÉA CEDEX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

C.J.F  
CABINET JURIDIQUE ET FISCAL  
Immeuble Carcopino 3000  
85 Avenue du Général de Gaulle  
NOUMÉA - Tél : 27.37.40

AVIS DE MODIFICATION

SYRIUS SOLAR NOUVELLE-CALÉDONIE

SAS au capital de 3.000.000 FCFP  
Siège social à NOUMÉA – Quartier Latin, Immeuble Carcopino 3000  
85 Avenue du Général de Gaulle  
R.C.S. NOUMÉA 2017 B 1 346 238

Les mentions antérieurement publiées re-

latives au siège social sont modifiées de la façon suivante à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

**ANCIENNE MENTION :**  
**SIÈGE SOCIAL :** NOUMÉA – Quartier Latin, Immeuble Carcopino 3000, 85 Avenue du Général de Gaulle.  
**NOUVELLE MENTION :**  
**SIÈGE SOCIAL :** DUMBEA – Pôle Artisanal Zac Panda, Zone du Pont Noir – Lot 373.

Pour avis, le président

AVIS DE CONSTITUTION

JF IMPORT Sarl

Capital social : 100.000Frs  
LOT 124 VAL BOISE 98890 PAITA

Il a été constitué une société représentant les caractères ci-dessous :

**FORME :** Société à Responsabilité Limitée  
**DÉNOMINATION SOCIALE :** JF IMPORT Sarl  
**DURÉE :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
**CAPITAL :** 100.000 FCFP divisé en 100 parts sociales au nominal de 1 000 F chacune.  
**SIÈGE SOCIAL :** LOT 124 VAL BOISE 98890 PAITA  
**OBJET :**  
- La société a pour objet, en Nouvelle-Calédonie, en France et à l'étranger :  
- Import et commercialisation (hors alimentaire)  
**AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS :**  
- Les cessions de parts sociales sont libres entre associés.  
- Toutes les autres cessions sont soumises à agrément. L'agrément sera obtenu par décision unanime des associés.

**GÉRANTS :**  
M. LEJEUNE Jonathan, né le 19/07/1988 à LORMONT (33), CADRE SAV, marié, domicilié au lot 124A à VAL BOISE, 98890 PAITA  
De nationalité française,  
Cette société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de NOUMÉA.

Pour avis, le gérant.



NOUMÉA – Centre Ville  
27 rue de Sébastopol – Immeuble Central I – BP 3737 – 98846 NOUMÉA CEDEX – (Tél. 27.41.16)

MODIFICATION DE LA GÉRANCE

LE DOCK B2

S.A.R.L. au capital de 100.000 FCFP  
Siège social à NOUMÉA (Nouvelle-Calédonie), Ducos - 30 route de la Baie des Dames, Complexe Le Centre  
(B.P. 8276 – 98807 NOUMÉA CEDEX)  
RCS NOUMÉA B 1 150 358 (2013 B 24)

Il résulte d'un acte sous-seing privé en date à NOUMÉA du 22 septembre 2017, que les mentions antérieurement publiées sont modifiées de la manière suivante :

**ANCIENNE MENTION :**  
**GÉRANTS :**  
- Mr Olivier CANCE, NOUMÉA, 132 rue Bénégig.  
- Mr Yannick GENTET, NOUMÉA, Quartier Latin, 11 rue de Tourville.  
**NOUVELLE MENTION :**  
**GÉRANT :**  
- Mr Yannick GENTET, NOUMÉA, Quartier Latin, 11 rue de Tourville.

Pour avis, le gérant

AVIS DE CONSTITUTION

LA CASE A PAINS

SARL au capital de 100.000 XPF  
Siège social : 51, lot Dewez 98822 Poindimié

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pouembout du 05/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société à Responsabilité Limitée  
**OBJET :** (extrait)  
- La fabrication et vente de pain, de viennoiserie et de pâtisserie industrielles et artisanales ;  
- Le snacking, la vente de Confiteries de bonbons, de boissons chaudes et froides ;  
- La vente de souvenirs et de l'artisanat local ;  
**DÉNOMINATION :** LA CASE A PAINS  
**DURÉE :** 99 ans  
**CAPITAL SOCIAL :** 100.000FCFP  
**GÉRANTE :** Madame VALPROMY Katty demeurant 51, lot Dewez 98822 Poindimié  
**SIÈGE SOCIAL :** 51, lot Dewez 98822 Poindimié  
Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu près le greffe du tribunal mixte de commerce de Nouméa.

Pour avis



96 rue Bénégig - Vallée des Colons  
Tél : 27 77 22

AVIS DE CONSTITUTION

SCA LA CLE DES BOIS

Aux termes d'un ASSP du 06 octobre 2017, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**FORME / DÉNOMINATION :** Société Civile Agricole « LA CLE DES BOIS »  
**SIÈGE SOCIAL :** Route d'Ourail – Lot 182 – 98870 BOURAIL  
**CAPITAL :** 100.000 XPF (apports en numéraire)  
**OBJET (SOMMAIRE) :** La création, l'acquisition sous toute forme, la propriété, la prise à bail, la location, l'exploitation directement ou indirectement de toute exploitation agricole et l'élevage, et plus particulièrement l'aviiculture, l'apiculture, l'arboriculture, le maraîchage, les cultures vivrières et fruitières, ainsi que l'accueil et la dégustation des produits de la ferme.  
**DURÉE :** 99 années  
**CLAUSES D'AGREMENT DE CESSION DE PARTS :** les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ne

peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.  
**GÉRANCE :** M. Charles GIGNOUX demeurant 270 rue des Cassis - KONE  
**IMMATRICULATION :** RCS de Nouméa.

Pour avis, le gérant.



Maître Philippe ROUVRAY,  
Notaire à PAITA, 13 RT1 – Immeuble SGCB – BP 74 - 98890  
Tél : 44.28.42. - Fax : 44.28.43.  
Courriel : accueil@notairesnc.com

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

OFF SHORE 2000

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 05 octobre 2017, et suite au décès de Mr Christian BRUNAT, les mentions suivantes sont modifiées :

**ANCIEN GÉRANT :** BRUNAT Christian  
**NOUVEAU GÉRANT :** Sabine Huguette Marie BRUNAT demeurant à BOULOU-PAIS (98812) - Lot 37 Port Ouenghi.

Pour avis



96 rue Bénégig - Vallée des Colons  
Tél : 27 77 22

AVIS DE CONSTITUTION

SCI PROPRIETE LES ALBIZIAS

Aux termes d'un ASSP du 05 OCTOBRE 2017, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**FORME / DÉNOMINATION :** Société Civile Immobilière « PROPRIETE LES ALBIZIAS »  
**SIÈGE SOCIAL :** 5078 Rte de la Corniche – Lot 940 – MONT DORE SUD – 98809 MONT DORE  
**CAPITAL :** 100.000 XPF (apports en numéraire)  
**OBJET (SOMMAIRE) :** L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, d'échange ou autrement, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur par tous moyens, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis. L'aliénation de ses immeubles devenus inutilisés à la société, au moyen de vente, échange, apport en société.  
**DURÉE :** 99 années  
**CLAUSES D'AGREMENT DE CESSION DE PARTS :** les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

**GÉRANCE :** M. Laurent Xavier BARJON et Mme Emily BRIGHTON ép. BARJON demeurant au 344 imp. des Inséparables – MONT DORE, M. Solal ROUX et M. Mael ROUX demeurant tous deux au 510 rue des Hirondelles – MONT DORE.  
**IMMATRICULATION :** RCS de Nouméa.

Pour avis, les gérants.

C.J.F  
CABINET JURIDIQUE ET FISCAL  
Immeuble Carcopino 3000  
85 Avenue du Général de Gaulle  
NOUMÉA - Tél : 27.37.40

AVIS DE REALISATION DE FUSION

Société Civile LES LONNES

Société Civile au capital de 100.000 FCFP  
Siège social à NOUMÉA  
25 Avenue du Maréchal Foch  
R.C.S : 2016 D 1 333 806

Société Civile Immobilière LES TOURS

Société Civile au capital de 100.000 FCFP  
Siège social à NOUMÉA  
Angle des rues de l'Alma et d'Austerlitz  
R.C.S : 94 D 410.902

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Civile LES LONNES, tenue le 30 septembre 2017, a approuvé le projet de fusion par absorption de la Société Civile Immobilière LES TOURS.  
La Société Civile LES LONNES détenant, depuis le dépôt au Greffe du projet de fusion, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société Civile Immobilière LES TOURS, il n'y a pas lieu à une augmentation de capital.  
Du projet de fusion ainsi approuvé, il ressort un mal de fusion de 853.917.996 FCFP.  
Par suite, la Société Civile Immobilière LES TOURS a été dissoute de plein droit, sans liquidation, à compter de la même date.  
Les actes et pièces relatifs à cette opération seront déposés au RCS de NOUMÉA.

Pour avis, la gérance

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

CS

SARL au capital de 1.000.000 FCFP  
Siège social : Ducos Factory, 61 rue Fernand Forest, Ducos, NOUMÉA  
BP 11252 – 98802 NOUMÉA CEDEX  
R.C.S NOUMÉA : 2013 B 1 189 125

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 septembre 2017, les associés, convoqués conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, constatant que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, ont décidé de ne pas dissoudre la société et de poursuivre les activités de celle-ci.

Pour avis, la gérance.

SCP "Office Notarial Catherine LILLAZ, Jean-Daniel BURTET, Nathalie COSTE et Elisa MOUGEL" Notaires associés  
NOUMÉA, 3 rue Ernest Massoubre, Immeuble « Le Konéva »  
(Successeur de Me Raymond DARRÉ)

AVIS DE CONSTITUTION

MIZO

Aux termes d'un acte reçu par Maître Elisa MOUGEL notaire associé à NOUMÉA, le 6 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION SOCIALE :** MIZO  
**FORME :** Société civile  
**CAPITAL SOCIAL :** 100.000 FCFP  
**SIÈGE SOCIAL :** NOUMÉA, 39 rue René Coty - Résidence LA VENUSTE - Chez CALEXIS  
**OBJET SOCIAL :** L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, d'échange ou autrement, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.  
**DURÉE :** 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés  
**GÉRANTS :**  
- Annie DENIAUD, NOUMÉA, 3 rue Emile Castex - Résidence Calimbre - E5/E6 - N'Géa.  
- Fabien MARIE, NOUMÉA, 1 Bis route du Port Despointes - Faubourg Blanchot.

**APPORTS :** Les associés n'ont fait que des apports en numéraire dont le montant s'élève à 100.000 FCFP.  
**CLAUSES D'AGREMENT :** Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit entre associés ou au profit du conjoint non séparé de corps d'un associé, ou encore au profit des ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant par une décision extraordinaire en tenant compte de la personne et des voix du cédant.  
Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NOUMÉA.

Pour avis, Maître Elisa MOUGEL, Notaire associé



NOUMÉA – Centre Ville  
27 rue de Sébastopol – Immeuble Central I – BP 3737 – 98846 NOUMÉA CEDEX – (Tél. 27.41.16)

MODIFICATIONS STATUTAIRES

DECOUX LOCATION

S.A.R.L. au capital de 100.000 FCFP  
Siège est à KOUMAC (Nouvelle-Calédonie), 1 Lotissement Artisanal  
(B.P. 1063 – 98874 PONT-DES-FRANÇAIS)  
RCS NOUMÉA B 1 222 421 (2014 B 361)

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des associés qui s'est

tenue le 5 octobre 2017, que les mentions antérieurement publiées sont modifiées de la manière suivante :

**ANCIENNES MENTIONS**  
**DÉNOMINATION :** DECOUX LOCATION.  
**SIÈGE SOCIAL :** KOUMAC, 1 Lotissement Artisanal (B.P. 1063 – 98874 PONT-DES-FRANÇAIS).  
**NOUVELLES MENTIONS**  
**DÉNOMINATION :** AUTO NORD LOCATION.  
**SIÈGE SOCIAL :** KONE (Nouvelle-Calédonie), Lotissement Les Cassis, Lot 36 (B.P. 1063 – 98874 PONT-DES-FRANÇAIS).

Pour avis, la gérance

La Juridique



Peggy VAUTRIN – Lisa SANCHEZ  
10 rue Bichat – Quartier Latin – NOUMÉA – Tél. : 28 36 26

AVIS DE CONSTITUTION

LES DIEUX DU VIN

Aux termes d'un ASSP, en date à NOUMÉA, le 09/10/2017, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** LES DIEUX DU VIN  
**FORME :** S.A.R.L.  
**SIÈGE SOCIAL :** 104 RT 1 Village – 98880 LA FOA  
**OBJET SOCIAL PRINCIPAL :** La création, l'acquisition, la propriété, l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de caviste et plus généralement l'achat, la vente, ... La distribution de tous produits, marchandises et matériaux divers, de toutes natures et de toutes provenances et principalement de vins, champagnes, alcools et spiritueux, épicerie fine, produits du terroir et accessoires divers.  
**CAPITAL :** 100 000 XPF en numéraire  
**DURÉE :** 99 années  
**GÉRANT :** M. Joël DUFFIEUX (La Foa, 104 RT1 Village)  
**IMMATRICULATION :** RCS de NOUMÉA.

Pour avis

AVIS DE CESSON FOND DE COMMERCE

NINI

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 Francs CFP  
Siège social : 24/26, rue de la Somme  
Boutique B1 – Centre-Ville 98800 Nouméa  
RCS Nouméa 2015 B 1 252 006

Suivant un acte sous seing privé en date du 06/10/2017, la SARL NINI dont le siège social est sis 24/26, rue de la Somme – Boutique B1 – Centre-Ville – 98800 Nouméa,

**A CÉDÉ À :**  
La SARL ASIA NOUVEAUTES, dont le siège social est sis 28, rue de la Somme – 98800 Nouméa,  
Un fonds de commerce de vente de prêt-à-porter, lui appartenant, exploité au 24/26, rue de la Somme – Boutique B1 – Centre-Ville – 98800 Nouméa, inscrit au RCS sous le numéro 2015 B 1 252 006, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds ; moyennant le prix de 2 000 000 de francs CFP. L'entrée en jouissance a été fixée au 06/10/2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, par M. HOANG Nguyen Thoai et Mme HOANG Thi Nhi, gérants de la SARL NINI, demeurant à Nouméa.

AVIS DE CONSTITUTION

CABINET DESCROIX

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 100.000 FCFP  
Siège social situé 5 rue Arthur Rimbaud, Koutio, 98835 DUMBEA

Aux termes d'un acte SSP, en date du 31/01/2017, à NOUMÉA, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société à Responsabilité Limitée.  
**OBJET SOCIAL (ESSENTIEL) :** Activité de courtage d'assurances toutes branches.  
**DÉNOMINATION :** CABINET DESCROIX  
**SIÈGE SOCIAL :** 5 rue Arthur Rimbaud, Koutio, 98835 DUMBEA  
**DURÉE :** 99 ans.  
**CAPITAL SOCIAL :** 100.000 FCFP en numéraire.  
**GÉRANCE :** Messieurs Daniel DESCROIX et Nelson DESCROIX demeurant 5 rue Arthur Rimbaud, Koutio, 98835 DUMBEA.  
Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NOUMÉA.

Pour avis, la gérance

JEAN-MARIE HISQUIN DOCTEUR EN DROIT – JURISTE LIBERAL GENERALISTE TEL : 998836

AVIS DE CONSTITUTION

LOYA

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 27 septembre 2017, à NOUMÉA, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** LOYA  
**FORME :** Société A Responsabilité Limitée  
**SIÈGE SOCIAL :** Quitchambo 98812 BOULOU-PAIS  
**OBJET :** Toutes activités de terrassement, de roulage, de transport, de godronnage, d'élagage et toutes autres activités liées à la réalisation et à l'entretien des voies et des réseaux quels qu'ils soient...  
**DURÉE :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
**CAPITAL :** CENT MILLE FRANCS CFP (100.000 FCFP)  
**EXERCICE SOCIAL :** Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre  
**GÉRANCE :**

- Monsieur TAFFA Lorenzo, John, Lucky, demeurant OUITCHAMBO, 98812 BOULOU-PAIS,  
- Mademoiselle TAFFA Yasmina, Julie, Augustine, demeurant OUITCHAMBO, 98812 BOULOU-PAIS.

**IMMATRICULATION :** au Registre du commerce et des sociétés de Nouméa.

Pour avis, la gérance



**AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE**

Par ASSP en date à NOUMEA du 05/10/2017, enregistré en même lieu le 06/10/2017, F°185, N°2207, Bord 241/21, la Société « STATION SERVICE DE THIO » SARL (en formation) s'est portée acquéreur d'un fonds de commerce de station-service sis et exploité à Thio, Lieudit les Pétroglyphes, sous l'enseigne « STATION DES PETROGLYPHES », appartenant à la Société « STATION DES PETROGLYPHES » SARL (RCS 2002 B 651 885 - Ridet 0 651 885 001), et ce au prix de 2 300 000 XPF. Les créanciers du vendeur, ont un délai de 10 jours à compter de la dernière insertion légale, pour faire opposition à Thio, Lieudit Les Pétroglyphes, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis



96 rue Bénégig - Vallée des Colons  
Tél : 27 77 22

**AVIS DE CONSTITUTION**

**SARL 3TGM**

Aux termes d'un ASSP du 9 octobre 2017 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**FORME / DÉNOMINATION :** S.A.R.L. 3TGM  
**SIÈGE SOCIAL :** 820, rue Vaïma – Plum – 98809 MONT-DORE.

**CAPITAL :** 500.000 XPF (apports numéraires).  
**OBJET (SOMMAIRE) :** L'exécution, directement ou par sous-traitance, de tous travaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP), de maçonnerie, d'installation de voiries et réseaux divers (VRD) et de terrassement. Le transport de tous matériels et matériaux divers.  
**DURÉE :** 99 années.  
**GÉRANCE :** M. Teddy TRELE demeurant au 820, rue Vaïma – Plum – 98809 MONT-DORE.  
**IMMATRICULATION :** RCS de Nouméa.

Pour avis,



SCP CALVET-LEQUES, BAUDET, DESOUTTER et CALVET NOTAIRES ASSOCIES  
12 Rue Georges BAUDOUX  
Immeuble PORTALIS – BP 214  
98845 Nouméa Cedex  
Tel 27-42-16 Fax 27 75 80

**MODIFICATION STATUTAIRE**

**L.J.V.**

**Société civile immobilière au capital de 100.000 F.CFP**  
**Siège social :** 260 rue Jacques IEKAWA – PK7 – 98800 NOUMEA – RCS N° 2001 D 619 080

D'un acte reçu par Maître Dominique BAUDET, notaire associé à Nouméa, le 6 septembre 2017, enregistré, il résulte que la mention antérieurement publiée relative à la gérance de la société doit être modifiée comme suit :

**ANCIENNE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- M. Pierre-Henri LEQUES  
- M. Manuel BIANCHI  
- M. Christophe GAS

**NOUVELLE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- M. Pierre-Henri LEQUES, Nouméa, 7 rue Emile, Trianon.  
- M. Manuel BIANCHI, Nouméa, 13 rue Dame Lechanteur.  
- M. Hervé MAZURAI, Dumbéa, 78 rue du Centre, lotissement Poncet.  
- M. Manuel BIANCHI, Nouméa, 13 rue Dame Lechanteur.  
- M. M. David ROBERT, Nouméa, 24 rue Mallarmé, Portes de Fer.

Pour avis, Me D. BAUDET, notaire associé



SCP CALVET-LEQUES, BAUDET, DESOUTTER et CALVET NOTAIRES ASSOCIES  
12 Rue Georges BAUDOUX  
Immeuble PORTALIS – BP 214  
98845 Nouméa Cedex  
Tel 27-42-16 Fax 27 75 80

**MODIFICATION STATUTAIRE**

**SOCIETE CIVILE AGRICOLE L'ILE AUX FRUITS**

**Société civile agricole au capital de 8.000.000 F.CFP**  
**Siège social :** La Couvelée - 98836 DUMBEA  
RCS N° 98 D 524 876

D'un acte reçu par Maître Dominique BAUDET, notaire associé à Nouméa, le 6 septembre 2017, enregistré, il résulte que la mention antérieurement publiée relative à la gérance de la société doit être modifiée comme suit :

**ANCIENNE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- M. Pierre-Henri LEQUES  
- M. Manuel BIANCHI  
- M. Jean-Louis BOSSARD  
- M. Hervé MAZURAI  
- Mme Sabrina RIVIERE, épouse ECOIFFIER  
- M. Dominique HATTE.

**NOUVELLE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- M. Pierre-Henri LEQUES, Nouméa, 7 rue Emile, Trianon.  
- M. Manuel BIANCHI, Nouméa, 13 rue Dame Lechanteur.  
- M. Jean-Louis BOSSARD, Nouméa, 1 rue des Frères Leca.  
- M. Hervé MAZURAI, Dumbéa, 78 rue du Centre, lotissement Poncet.  
- Mme Sabrina RIVIERE, épouse ECOIFFIER, Nouméa, 80 rue Teysandier de Laubarède, Portes de Fer.  
- M. David ROBERT, Nouméa, 24 rue Mallarmé, Portes de Fer.

Pour avis,



PH. BERNIGAUD & A. BERGEOT  
85 Route de l'Anse Vata - BP 9175 –  
98807 NOUMEA CEDEX

Tél : 27.49.42 – Fax : 28.36.10

**AVIS DE CONSTITUTION**

**LILY & CLHEO**

**Société Civile Immobilière au capital de 200.000 F.CFP**  
**Siège social NOUMEA (98800), 11 rue Auer, Ducos (BP 1437 - 98845 NOUMEA CEDEX)**

Suivant acte reçu par Maître Philippe BERNIGAUD, Notaire Associé à NOUMEA, le 6 octobre 2017, dûment enregistré, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société Civile Immobilière  
**OBJET :** L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La fourniture de garantie hypothécaire au profit des associés de la société.

**DÉNOMINATION :** LILY & CLHEO  
**SIÈGE SOCIAL :** NOUMEA (98800), 11 rue Auer, Ducos (BP 1437 - 98845 NOUMEA CEDEX)  
**DURÉE :** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

**CAPITAL SOCIAL :** Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENT MILLE FRANCS PACIFIQUE (200.000 FCFP). Les apports sont en numéraire.

**CESSIONS DE PARTS :** Toutes les cessions de parts à l'exception des cessions entre associés sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

**EXERCICE SOCIAL :** L'exercice social commence 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**GÉRANT :** Monsieur August HALBEDEL, demeurant à NOUMEA CEDEX (98800), 4bis, rue Tardy de Montravel, Baie des Pêcheurs (BP 1437 - 98845 NOUMEA CEDEX), La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NOUMEA

Pour avis, Me BERNIGAUD, Notaire Associé

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017 le tribunal mixte de commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de M. APPAGANOU Grégory 78, rue Charleroi BP 14056 - 98803 NOUMEA CEDEX exerçant une activité de travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation sous le N° Ridet 837278001, sous l'enseigne G DESIGN, a fixé la date de cessation des paiements au 10 JUIN 2017 a désigné Jean-Luc REGENT en qualité de juge-commissaire titulaire, Nicole MOREAU en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis Boulevard Extérieur-BP 3420- 98846 NOUMEA tel 281424 ) en qualité de liquidateur. Les créances doivent être déclarées au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement

Le greffier.  
RCS N° A 736439

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de M. UNGER René Philippe né le 20 juillet 1941 à Nouméa organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis boulevard Extérieur - BP 3420 - 98846 NOUMEA Cedex Tél : 281424) en qualité de Commissaire à l'exécution du plan.

Ridet N° 0050153.003  
Le greffier

**La Juridique**



Peggy VAUTRIN – Lisa SANCHEZ  
10 rue Bichat – Quartier Latin -  
NOUMEA - Tél. : 28 36 26

**AVIS DE MODIFICATION**

**BARRICK**

**SARL au capital de 100 000 XPF**  
**17 rue Georges Dubois, Plaine Adam, ZAC PANDA - RCS : 2016 B 1314 129**

Aux termes d'une délibération en date du 06/10/2017, les mentions antérieurement publiées ont été modifiées comme suit :

**ANCIENNE GÉRANCE :** MM. Patrice TOGNA et Christophe TOGNA.

**NOUVELLE GÉRANCE :** MM. Patrice TOGNA, Christophe TOGNA, Rudolph TOGNA (Dumbéa, rue Gounod, 43, voie privée A. Togna) et Georges TOGNA (Nouméa, 75 av. du Mal Foch).

Pour avis

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017 le tribunal mixte de commerce a prononcé la liquidation judiciaire, sur conversion du redressement judiciaire, de M. CHAGUI Fredy - Né le 13 octobre 1971 - Village SLN Pavillon 1554 BP 184 - 98818 Kouaoua et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD en qualité de liquidateur

Le greffier.  
RCS N° A 736439

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017, le tribunal mixte de commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de M. APPAGANOU Grégory 78, rue Charleroi BP 14056 - 98803 NOUMEA CEDEX exerçant une activité de travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation sous le N° Ridet 837278001, sous l'enseigne G DESIGN, a fixé la date de cessation des paiements au 10 JUIN 2017 a désigné Jean-Luc REGENT en qualité de juge-commissaire titulaire, Nicole MOREAU en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis Boulevard Extérieur-BP 3420- 98846 NOUMEA tel 281424 ) en qualité de liquidateur. Les créances doivent être déclarées au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement

Ridet N° 0050153.003  
Le greffier

tation agricole élevage Marcias, par abréviation SCEA MARCIAS

**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL :**

**ANCIENNE MENTION (extraits) :**

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ;  
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;  
- la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;

**NOUVELLE MENTION (extraits) :**

- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités, et plus spécialement l'exploitation porcine,  
- la vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation,  
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ;  
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;  
- la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; (...)  
Mention sera faite au RCS : Nouméa

Pour avis, la gérance

Weimann & Fizelier  
NOUMÉA – Centre commercial Port Plaisance - 10, rue Jules Garnier (B.P. 4213 – 98847 NOUMÉA CEDEX) (Tel : 24.23.50)

**AVIS DE RÉALISATION DE FUSION**

**EDEN PHARMA PACIFIC**

**S.A.R.L. au capital de 1.000.000 XPF**  
**Siège social à NOUMÉA (Nouvelle-Calédonie)**  
**Dock D2, 27, rue des Industries, Lot 373, Zac Panda**  
**R.C.S. NOUMÉA : 2016 B 1 339 787**

**EDEN PHARMA NC**

**S.A.R.L. au capital de 4.000.000 XPF**  
**Siège social à NOUMÉA (Nouvelle-Calédonie)**  
**Baie des Citrons, 25, promenade Roger Laroque, n°A209, Rés. Mirage Plaza**  
**R.C.S. NOUMÉA : 2010 B 987 479**

1°) Aux termes des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société EDEN PHARMA PACIFIC tenue le 30 septembre 2017, il a été constaté que le projet de fusion par absorption de la société EDEN PHARMA NC par la société EDEN

Pour avis, la gérance



SCP CALVET-LEQUES, BAUDET, DESOUTTER et CALVET NOTAIRES ASSOCIES  
12 Rue Georges BAUDOUX  
Immeuble PORTALIS – BP 214  
98845 Nouméa Cedex  
Tel 27-42-16 Fax 27 75 80

**MODIFICATION STATUTAIRE**

**SOCIETE CIVILE AGRICOLE LE JARDIN CALEDONIEN**

**Société civile agricole au capital de 1.000.000 F.CFP**

**Siège social :** La Couvelée - 98830 DUMBEA  
RCS N° 2001 D 625 400

D'un acte reçu par Maître Dominique BAUDET, notaire associé à Nouméa, le 6 septembre 2017, enregistré, il résulte que la mention antérieurement publiée relative à la gérance de la société doit être modifiée comme suit :

**ANCIENNE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- M. Pierre-Henri LEQUES  
- M. Manuel BIANCHI  
- M. Jean-Louis BOSSARD  
- M. Hervé MAZURAI  
- Mme Sabrina RIVIERE, épouse ECOIFFIER  
- M. Dominique HATTE.

**NOUVELLE MENTION :**

**GÉRANTS :**  
- M. Pierre-Henri LEQUES, Nouméa, 7 rue Emile, Trianon.  
- M. Manuel BIANCHI, Nouméa, 13 rue Dame Lechanteur.  
- M. Jean-Louis BOSSARD, Nouméa, 1 rue des Frères Leca.  
- M. Hervé MAZURAI, Dumbéa, 78 rue du Centre, lotissement Poncet.  
- Mme Sabrina RIVIERE, épouse ECOIFFIER, Nouméa, 80 rue Teysandier de Laubarède, Portes de Fer.  
- M. David ROBERT, Nouméa, 24 rue Mallarmé, Portes de Fer.

Pour avis, Me D. BAUDET, notaire associé

**AVIS DE CONSTITUTION**

**STATION SERVICE DE THIO**

Aux termes d'un ASSP en date à NOUMEA, le 05/10/2017, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** STATION SERVICE DE THIO

**FORME :** S.A.R.L.  
**SIÈGE SOCIAL :** Lieudit Les Pétroglyphes – 98829 THIO

**OBJET SOCIAL PRINCIPAL :** L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution de carburants, de station-service, de vente de lubrifiants, d'accessoires et de marchandises diverses, alimentaires et non alimentaires.  
**CAPITAL :** 100 000 XPF en numéraire  
**DURÉE :** 99 années

**GÉRANTE :** Mme Iviolla MATHIEU (Dumbéa, 138 av. de Normandie, Pte à la Dorade).  
IMMATRICULATION : RCS DAE de NOUMEA.

Pour avis, Me D. BAUDET, notaire associé



**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de la S.A.R.L. SARL PEB.NC Lot 14, Nékou BP 854 98870 Bourail organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis boulevard Extérieur - BP 3420 - 98846 NOUMEA Cedex Tél : 281424) en qualité de Commissaire à l'exécution du plan.

RCS N° 706 739  
Le greffier

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de la S.A.R.L. PRIMA POSE 28, rue Auguste Novis - Ducos 98800 Nouméa organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis boulevard Extérieur - BP 3420 - 98846 NOUMEA Cedex Tél : 281424) en qualité de Commissaire à l'exécution du plan.

RCS N° B 469 981  
Le greffier

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de M. DOUNEZEK Paul Tabi Né le 7 juillet 1968 organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis boulevard Extérieur - BP 3420 - 98846 NOUMEA Cedex Tél : 281424) en qualité de Commissaire à l'exécution du plan.

Le greffier

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Le tribunal mixte de commerce a, par jugement du 25 septembre 2017, prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire de M. Henri VITRAC, demeurant 22 Rue des CEVENNES - 98846 NOUMEA, pour insuffisance d'actif.

Le greffier

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Par jugement du 25 SEPTEMBRE 2017, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de M. CARON Alexandre né le 31 octobre 1977 à Reims organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD (1bis boulevard Extérieur - BP 3420 - 98846 NOUMEA Cedex Tél : 281424) en qualité de Commissaire à l'exécution du plan.

Le greffier

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Le tribunal mixte de commerce a, par jugement du 25 septembre 2017, prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la SOCIETE CALEDONIENNE DE TRANSPORTS PETROLIERS, par abréviation SCTP dont le siège social était Tamoa Nassandou - BP 377 - TONTOUTA - 98840 TAMOA TONTOUTA RCS N° B 251 926, pour insuffisance d'actif.

Le greffier

**AVIS**

**TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**

Le tribunal mixte de commerce a, par jugement du 25 septembre 2017, prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la SOCIETE DES PHOSPHATES D'OCEANIE WALPOLE COMPAGNIE, par abréviation S.PO dont le siège social était 11 rue Victor Hugo - BP 1344 -- 98800 NOUMEA RCS n° B 258 194, pour insuffisance d'actif.

Le greffier

**Vous souhaitez faire paraître une offre d'emploi, une annonce immobilière ou une annonce judiciaire et légale ?**

**contact@actu.nc  
28 63 01**

**À VENDRE OU À LOUER DE PARTICULIER À PARTICULIER  
Bureau Nouméa - Centre ville**

**VENTE : 14 700 000 F  
LOCATION : 75 000 F/MOIS**



Local au dernier étage. 45 m². Très belle vue dégagée sur la ville et la rade.  
☎ 77 19 72

**Actu.nc**

La société Actu.nc, recherche un(e) stagiaire pour prise de contacts institutionnels.

> Tél : 28 63 01 - Mail : ymilin@gmail.com

Dans le cadre de son développement,



Éditeur de Santé nc, recrute un(e) responsable commercial(e). Expérience commerciale terrain dans les métiers de la communication exigée. Challenge motivant, évolution possible.

> Envoyer lettre + CV + photo à : ymilin@gmail.com

**JEUX**

COURBÉ	BIEN PARTIE	GOSSES DE PANAME	GARANTIE	ANCIENS ÉCHAUFFEMENTS DES SANGS
DE PEU D'ÉPAISSEUR	C'EST DE LA FOLIE	FERAI LE DÉPLACEMENT	RAP-PROCHA	
		FAIT DES ENTAILLES		
BON CITOYEN				
SIDÉ-RURGISTE				
		INSTALLÉ DANS UN FAUTEUIL		
COURT APPEL		TYPE DE VIOLON		
CITÉ BRE-TONNE			AXE DU VENT	
			DEVISES D'UNION	NE RESTES PAS SIL-LENCIEUX
IL TAPE DANS LA CAISSE	FAIT SE SUC-CÉDER			
	LÉSION EN FACE			ÉVACUE PAR LES PORES
COMITÉ DES JEUX		COMME LA COUPE PLEINE		
NOURRICE DE DIONYSOS		C'EST CELA		
		PRÉFIXE SIGNIFIANT AVEC		À CONTRER QUAND ON A DE LA VOIX
RÉUNIS DANS UN LIEU TROP ÉTROIT				

**> Enigme**

1. C'est un maître de l'illusion, 2. Sujet à interprétation,
3. Il apparaît quand vient le soir, 4. Et peut virer au cauchemar

Réponse : Le rêve

**> SUDOKU**

Facile

1	2		7					
9		4						8
6		5		9		4		
	6			3				
								4
2	7			6	8			
4					1	3		
					6	5		
		5	2					9

**> SUDOKU**

Moyen

	7	3						
1								7
2						1	8	6
3						8		2
		4	9					
		2					9	
			6	9	4			
3		9		5	4	7		
			8					9

**SOLUTIONS**

d'Actu.nc numéro 185

	R	A	V	M	
C	E	R	F	A	G
V	E	G	E	T	E
S	E	C	H	O	I
N	U	A	N	C	E
E	D	E	N	A	N
S	I	G	N	E	T
T	P	S	A	T	E
A	S	T	U	C	E
M	I	K	A	D	O
R	A	N	I	C	E

FACILE

2	3	9	5	7	8	6	4	1
4	7	1	9	6	3	8	2	5
5	6	8	2	1	4	7	3	9
1	2	4	8	9	7	5	6	3
7	9	6	3	5	1	2	8	4
8	5	3	4	2	6	9	1	7
6	4	7	1	8	5	3	9	2
3	8	2	7	4	9	1	5	6
9	1	5	6	3	2	4	7	8

MOYEN

6	9	2	4	5	8	3	1	7
8	5	1	7	3	9	2	6	4
7	4	3	2	6	1	5	8	9
3	2	9	6	8	4	7	5	1
4	8	5	1	7	3	6	9	2
1	7	6	5	9	2	8	4	3
2	1	8	3	4	5	9	7	6
9	6	4	8	2	7	1	3	5
5	3	7	9	1	6	4	2	8

DIFFICILE

4	8	5	9	2	6	7	3	1
3	9	7	1	8	5	6	2	4
6	1	2	3	4	7	5	9	8
7	6	3	8	5	1	2	4	9
9	5	8	2	6	4	1	7	3
2	4	1	7	9	3	8	5	6
5	2	9	4	1	8	3	6	7
8	3	6	5	7	9	4	1	2
1	7	4	6	3	2	9	8	5









Quelle est LA banque  
qui ne me facture  
**PAS DE FRAIS  
DE TENUE  
DE COMPTE ? \***

[BCI.la.banque.nc](http://BCI.la.banque.nc)

www.banque.nc

**\*0 Franc !**

Cela fait 20 ans que la BCI est  
la seule banque du territoire  
à ne pas facturer de frais de tenue  
de compte aux particuliers.

 **BCI**  
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN